

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Page 2 Chiffres clés au 31 décembre 2018

Page 3 Extrait des états financiers consolidés selon les normes IAS/IFRS arrêtés au 31 décembre 2018

Page 13 Avis de convocation des actionnaires

Page 14 Extrait des états financiers consolidés BNP Paribas au 31 décembre 2018

Page 15 Comptes sociaux au 31 décembre 2018

BMCI - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1 327 928 600 Dirhams
Siège Social : 26, place des Nations Unies - Casablanca - Maroc - Tél : +212 (0) 5 22 46 10 00

ÉTATS AU 31 DÉCEMBRE 2018



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change



Le Groupe BMCI affiche en 2018 une belle dynamique commerciale avec des volumes de crédits en progression de **7,7%**.
Le Produit Net Bancaire Consolidé est en croissance et atteint **3,03 milliards de dirhams**.
Les Frais de Gestion Consolidés demeurent maîtrisés à **1,61 milliard de dirhams** et le Coefficient d'Exploitation Consolidé est de bon niveau à **53,3%**.
Le Coût du Risque Consolidé a diminué de **8,6%** à fin décembre 2018 pour s'établir à **479 millions de dirhams**, reflétant les efforts de maîtrise et d'anticipation des risques.
Au 31 décembre 2018, le Résultat Avant Impôts Consolidé atteint **908 millions de dirhams** et le Résultat Net Consolidé s'élève à **562 millions de dirhams** soit une hausse de **2,9%** par rapport à fin 2017.

PRODUIT NET BANCAIRE CONSOLIDÉ

3,03 MILLIARDS DE DIRHAMS

RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ

1,41 MILLIARD DE DIRHAMS

RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ

562 MILLIONS DE DIRHAMS

COEFFICIENT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ

53,3%

CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS

52,5 MILLIARDS DE DIRHAMS

CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

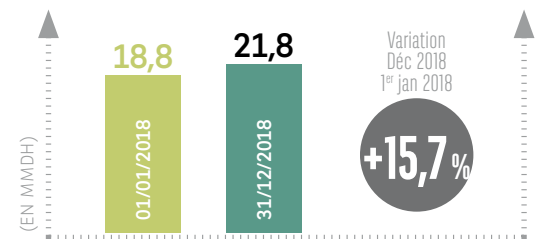
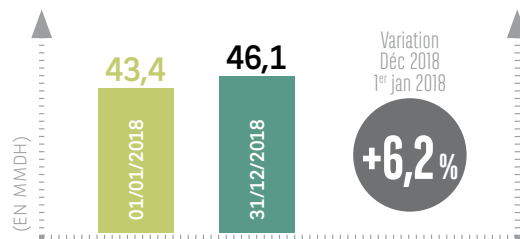
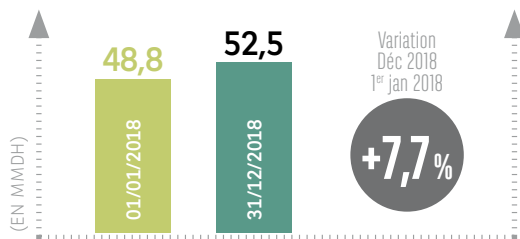
Les Crédits par Caisse à la Clientèle Consolidés ont atteint 52,5 milliards de dirhams à fin 2018 contre 48,8 milliards de dirhams au 1^{er} janvier 2018, soit une hausse de 7,7%.

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Dépôts de la Clientèle Consolidés ont enregistré une augmentation de 6,2%, pour atteindre 46,1 milliards de dirhams à fin décembre 2018 contre 43,4 milliards de dirhams au 1^{er} janvier 2018, les ressources non rémunérées représentant plus de 68%.

ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Engagements par Signature Consolidés se sont établis à 21,8 milliards de dirhams à fin décembre 2018, soit une hausse de 15,7% par rapport au 1^{er} janvier 2018, reflétant une bonne dynamique sur l'activité Trade.



PRODUIT NET BANCAIRE CONSOLIDÉ (EN MMDH)

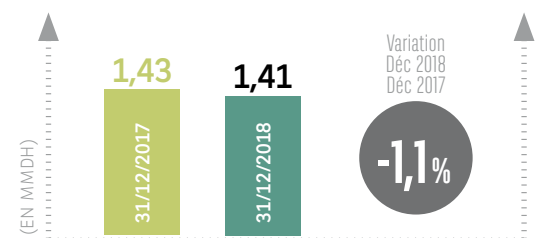
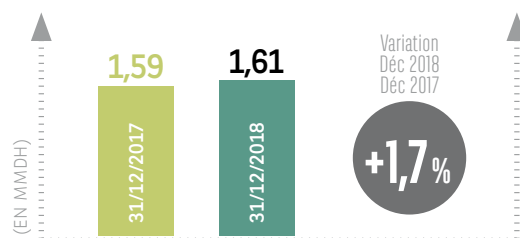
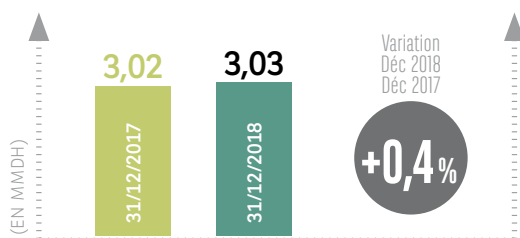
Le Groupe BMCI a réalisé un Produit Net Bancaire Consolidé de 3,03 milliards de dirhams à fin décembre 2018 en hausse de 0,4% par rapport à fin décembre 2017, essentiellement du fait de la hausse du résultat des opérations de marchés (+39,1%) avec une légère baisse au niveau de la marge d'intérêt (-2,1%) et de la marge sur commissions consolidée de (-1,8%).

FRAIS DE GESTION CONSOLIDÉS (EN MMDH)

À fin décembre 2018, les Frais de Gestion Consolidés demeurent maîtrisés et s'élèvent à 1,61 milliard de dirhams. Par ailleurs, le Coefficient d'Exploitation Consolidé s'affiche à 53,3% à fin décembre 2018.

RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ (EN MMDH)

Le Résultat Brut d'Exploitation Consolidé s'établit à 1,41 milliard de dirhams à fin décembre 2018, soit une légère baisse de 1,1% par rapport à fin décembre 2017.



COÛT DU RISQUE CONSOLIDÉ (EN MDH)

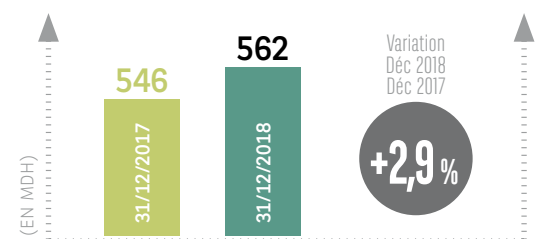
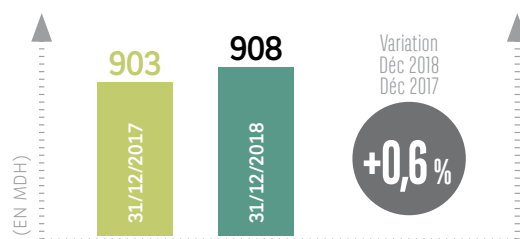
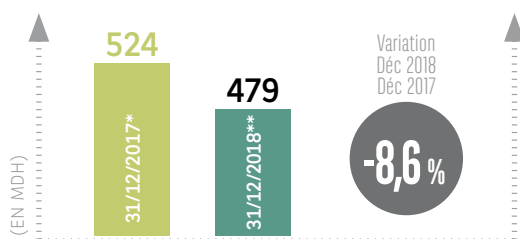
Le Coût du Risque Consolidé a baissé de 8,6% à fin décembre 2018 par rapport à fin décembre 2017. Le Coût du Risque Consolidé avéré bucket 3 a baissé de 14,3% à fin décembre 2018 par rapport à fin décembre 2017. Le taux de couverture des créances par les provisions des comptes sociaux s'établit à 80,4%.

RÉSULTAT AVANT IMPÔTS CONSOLIDÉ (EN MDH)

Le Groupe BMCI affiche un Résultat Avant Impôts Consolidé de 908 millions de dirhams à fin décembre 2018, soit une augmentation de 0,6% par rapport à fin décembre 2017.

RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ (EN MDH)

Le Résultat Net Consolidé s'est établi à 562 millions de dirhams à fin décembre 2018, soit une hausse de 2,9% par rapport à fin décembre 2017.



* 2017 sous référentiel IAS39
** 2018 sous référentiel IFRS9

L'agence internationale de rating Fitch a confirmé au mois de février 2019 les ratings de la BMCI, traduisant sa solidité financière. Pour rappel, ces notations sont parmi les meilleures obtenues à l'échelle nationale :

Note à long terme : **AAA (mar)** • Perspective d'évolution de la note à long terme : **Stable** • Note à court terme : **F1+ (mar)** • Note de soutien extérieur : **2**



NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés à compter du 1^{er} janvier 2008 avec bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007 conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB) pour ses comptes arrêtés au 31 Décembre 2018.

Dans les comptes consolidés présentés au 31 Décembre 2018, le Groupe a appliqué les dispositions d'IAS 1 révisée relatives à la présentation des états financiers.

DESCRIPTION DES RETRAITEMENTS IFRS

1-PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe BMCI regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe BMCI consolide, le cas échéant, les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini dites « entités ad'hoc » contrôlées et ce, même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

Méthodes de consolidation

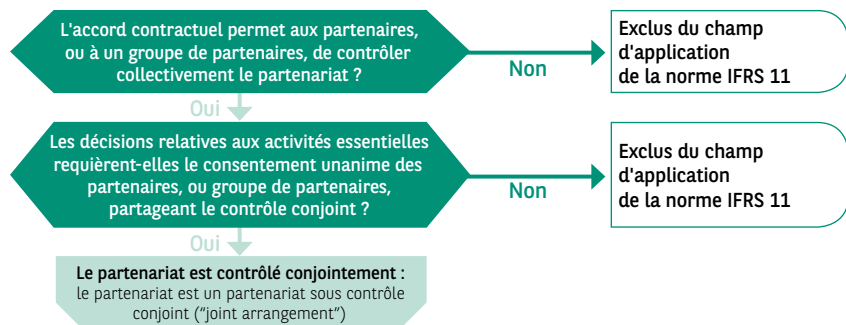
Les entreprises sur lesquelles le Groupe BMCI exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif (IFRS 10) d'une filiale lorsqu'il est en mesure de :

- Détenir le pouvoir sur l'entité,
- Exposer ou avoir des droits sur les rendements variables provenant de son implication dans l'entité,
- Avoir la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à affecter le montant de ses rendements.

Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle (IFRS 11). Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle d'une part et d'autre part lorsqu'il :

- Est exposé ou a des droits à des rendements variables provenant de son implication dans le partenariat,
- A la capacité d'affecter ses rendements grâce à son pouvoir sur le partenariat.

L'appréciation du contrôle conjoint se résume comme suit :



Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence (IAS 28). Le groupe exerce une influence notable lorsqu'il possède le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.

L'existence de l'influence notable de la BMCI peut généralement être mise en évidence par :

- la représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue,
- la participation au processus d'élaboration des politiques financières et opérationnelles de l'entité,
- des transactions significatives entre la BMCI et l'entreprise détenue,
- un échange de personnels dirigeants,
- la fourniture d'informations techniques essentielles.

IFRS 13 :

Obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013, la norme IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur » définit les modalités de calcul de la valeur de marché ainsi que les informations à fournir en annexe lorsque d'autres normes permettent ou requièrent une évaluation à la valeur de marché ou des informations sur cette valeur.

Pour déterminer la valeur de marché selon IFRS 13, la BMCI donne la priorité d'abord à l'utilisation de prix directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques avant de recourir à des paramètres internes.

Les paramètres utilisés dans les techniques de valorisation sont classés dans une hiérarchie à trois niveaux, en fonction de l'observabilité de ces paramètres, la primauté étant donnée au niveau 1, puis au niveau 2 et enfin au niveau 3.

Impact des méthodes de valorisation sur la hiérarchie

Pour procéder à l'évaluation des instruments financiers, la BMCI utilise l'une des quatre techniques suivantes :

- **Technique du prix** : utilisation d'un prix pour évaluer un produit identique ; cette technique est principalement utilisée pour l'évaluation des valeurs mobilières, mais également pour les contrats à terme normalisés (futurs) et certaines options cotées. Si l'instrument est fongible, liquide et identique au contrat coté, il s'agit d'une évaluation de « niveau 1 » selon les normes IFRS, mais s'il est uniquement similaire il est classé au « niveau 2 ».
- **Technique de comparaison** : elle utilise des produits similaires et souvent des liens entre les caractéristiques des produits pour réaliser l'évaluation. Elle peut également utiliser des multiples de marché. Les techniques de comparaison conduisent généralement à des valeurs de marché de niveau 2 ou 3, en fonction du degré de similarité des instruments et des ajustements passés pour prendre en compte les spécificités de l'instrument évalué.
- **Technique de réplique par modèle** : elle consiste à décomposer le produit en composantes ou facteurs de risque afin de répliquer sa valeur de manière statique ou dynamique. Cette technique équivaut mathématiquement à valoriser en utilisant la théorie des martingales et en faisant des prévisions pour toute évaluation équivalente à l'évaluation en risque neutre.
- **Technique des flux de trésorerie attendus** : consiste à prévoir les flux de trésorerie futurs incertains des instruments financiers puis à les actualiser en tenant compte d'une prime de risque de marché. Pour cela diverses techniques sont disponibles, notamment la modélisation macro-économique en utilisant des fonctions d'« utilité » et l'analyse des statistiques historiques. Il est à noter que cette technique ne fournit pas de couverture de la valeur puisque c'est l'objectif principal de la Technique de réplique par modèle.

IFRS 15 :

Cette norme remplace la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrats de construction » et leurs interprétations, et introduit un principe fondamental selon lequel la comptabilisation du chiffre d'affaires doit traduire, pour le montant auquel un vendeur s'attend à avoir droit, le transfert à un client du contrôle d'un bien ou d'un service.

La norme IFRS 15 énonce une approche développée comprenant 5 étapes successives depuis l'identification du contrat conclu avec le client jusqu'à la reconnaissance en résultat d'un produit lorsqu'une obligation de performance est remplie :

ÉTAPE-1 | L'identification des différents éléments des contrats conclus avec les clients

ÉTAPE-2 | L'identification des obligations de performance

ÉTAPE-3 | L'évaluation du prix de la transaction avec la prise en compte ou non des rémunérations variables

ÉTAPE-4 | L'allocation du prix aux différentes obligations de performance

ÉTAPE-5 | La comptabilisation des revenus

2- LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur, à l'exception des parts de SCI, supports de contrats d'assurance en unités de compte, qui sont valorisées en date d'arrêté à leur valeur de marché ou son équivalent, les variations de celle-ci étant comptabilisées au compte de résultat.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. Seuls les biens donnés en location simple sont réputés avoir une valeur résiduelle, la durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros œuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survalueurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins-values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins-values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

Le Groupe BMCI a adopté les principes suivants appliqués de manière rétrospective :

- L'approche par composants.
- Une durée d'amortissement qui reflète la durée d'utilisation effective du bien par la banque.

L'amortissement retenu est un amortissement linéaire calculé sur la durée d'utilité de l'actif.

La valeur résiduelle retenue par le Groupe BMCI est supposée nulle.

Tableau des composants Groupe BMCI

Nature du composant	Durée d'amortissement en années	Poids du composant
Gros œuvre	60	59%
Façade	30	18%
IGT	20	23%

3- LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Conformément aux options offertes par la norme IFRS 1, le Groupe BMCI a choisi de maintenir les coûts historiques pour l'ensemble des immobilisations incorporelles et n'a donc procédé à aucune réévaluation.

L'option retenue pour le traitement des logiciels qui constituent l'essentiel des immobilisations incorporelles consiste à distinguer entre les logiciels dédiés à la clientèle et les logiciels internes d'infrastructures.

La durée d'amortissement est déterminée selon la consommation des avantages économiques en fonction de l'utilisation.

Catégories d'immobilisations	Durée d'amortissement
Logiciels dédiés à la clientèle	3 ans
Logiciels internes d'infrastructure	8 ans

4- GOODWILL

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise.

5- LES IMMEUBLES DE PLACEMENT

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, un immeuble de placement doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Dans ce cas, la juste valeur doit être indiquée en annexe.

Dans le cas des immeubles de placement en location, la norme IAS 17 « Contrat de location » est applicable.

6- LES AVANTAGES AU PERSONNEL

Principe

L'objectif de la norme IAS 19 est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et les informations à fournir à leur sujet. Cette norme impose de comptabiliser :

- Un passif lorsqu'un membre du personnel a rendu des services en échange d'avantages du personnel qui lui seront versés dans l'avenir ;



- Une charge lorsque l'entité consomme l'avantage économique résultant des services rendus par un membre du personnel en échange d'avantages du personnel.

Classification des avantages au personnel

La norme IAS 19 prévoit quatre catégories d'avantages accordés aux salariés au titre des services rendus :

- Les avantages à court terme tels que les salaires, les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels payés, les congés de maladie payés, les primes payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice, ...
- Les avantages à long terme : médailles du travail, primes payables douze mois ou plus après la fin de l'exercice, ...
- Les avantages postérieurs à l'emploi eux-mêmes classés en 2 catégories : régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies (retraite, frais de santé et prévoyance pour les retraités,...)
- Les indemnités de fin de contrat de travail : principalement les avantages payables suite à une décision de l'entreprise de mettre fin à l'emploi avant l'âge de la retraite permis par la convention collective ou accord d'entreprise (indemnités de licenciement...) ou du salarié d'accepter le licenciement en échange de ces avantages (départ volontaire).

Couverture des engagements

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Constitution d'une provision en interne,
- Externalisation de l'obligation de verser des prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

Méthode

La valorisation des régimes à prestations définies implique le recours à des techniques actuarielles afin de quantifier d'une manière fiable le montant de l'engagement naissant des avantages accumulés par le personnel durant les exercices écoulés.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est celle des « Unités de Crédit Projetées », qui présente les caractéristiques suivantes :

- Méthode actuarielle, basée sur l'estimation des prestations futures probables (à partir des salaires projetés à l'échéance de la prestation), qui repose sur le principe suivant lequel chaque période de service rendu donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations.
- Méthode rétrospective, qui définit la valeur de l'engagement au moment de l'évaluation en se fondant sur le rythme d'acquisition des droits prévu au régime. L'objectif est d'attribuer à chaque année passée la quote-part de droits lui revenant.

L'estimation de la valeur des engagements doit s'appuyer sur des hypothèses actuarielles qui influenceront sur le coût des prestations. Ces hypothèses sont relatives aux variables :

- **Démographiques** : taux de rotation du personnel, taux de mortalité, âge de départ à la retraite,
- **Financières** : taux d'actualisation, progression estimée des salaires à effectifs constants.

Options retenues par la BMCI

A la fin de chaque exercice, la BMCI comptabilise une provision couvrant ses engagements relatifs aux régimes à prestations définies : Ouissam Choghl et indemnités de fin de carrières. La méthode utilisée est celle des « unités de crédit projetées ».

Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe des taux (Taux de référence des Bons de Trésor) publiée par Bank Al-Maghrib et arrêtée à la date de clôture de l'exercice. Les taux de cette courbe sont ramenés en fonction de la maturité des Bons de Trésors aux durées moyennes d'exigibilité des prestations.

Les autres paramètres d'estimation de l'engagement découlent de la table de mortalité en usage au Maroc, du taux de progression des salaires à effectifs constants estimé par la BMCI ainsi que des statistiques liées à la rotation du personnel observée sur plusieurs années.

En ce qui concerne la couverture médicale postérieure à l'emploi (CMIM), aucune provision n'a été constatée en raison de l'indisponibilité des informations nécessaires pour l'évaluation et la comptabilisation de ce régime multi-employeur à prestations définies.

Quant aux avantages à court terme, la BMCI a constaté une provision relative au coût salarial lié aux congés maladie et maternités sur les douze mois après la clôture de l'année.

7- IMPÔT EXIGIBLE ET IMPÔT DIFFÉRÉ

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe consolidé sur la période à laquelle se rapportent les résultats. Les impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Les passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception :

- Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale. La gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés. L'IAS 12 interdit l'actualisation des impôts différés.

8- DÉRIVÉS

L'ensemble des opérations portant sur des instruments dérivés sont initiées à des fins de transaction et sont de ce fait comptabilisées en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat.

9- DÉRIVÉS INCORPORÉS

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome. Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur,
 - Séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé,
 - Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte,
- Au 31 Décembre 2018, aucun instrument financier comprenant un dérivé incorporé n'a été identifié.

13- ACTIFS FINANCIERS : PREMIÈRE APPLICATION DE LA NORME IFRS 9

La norme IFRS 9 Instruments financiers, publiée le 24 juillet 2014, remplace la norme IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation.

La Norme inclut de nouvelles dispositions en matière de comptabilisation et d'évaluation des actifs et passifs, de dépréciation et de modèle général de la comptabilité de couverture.

La date d'application de la norme IFRS 9 est effective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, sans comparatif.

Par ailleurs le bilan au 01-01-2018 est présenté selon la nouvelle norme IFRS 9

Classement et évaluation des actifs financiers

Trois catégories d'actifs sont définies dans IFRS 9 au lieu de quatre dans IAS 39 :

- Coût amorti (« AC »),
- Juste valeur par capitaux propres (FVOCI), déclinée en deux sous-catégories :
 - « FVOCID » pour les instruments de dette,
 - « FVOCIE » pour les instruments de capitaux propres.
- juste valeur par le résultat (FVPL).

À l'exception des actifs financiers désignés sur option à la FVPL à la comptabilisation initiale en cas de non-concordance comptable, deux critères sont utilisés pour établir comment classer et évaluer les actifs financiers :

Le Modèle de Gestion (« Business Model ») suivi par l'entité pour la gestion des actifs financiers :

Le modèle de Gestion doit refléter la manière avec laquelle l'entité gère les actifs financiers en vue de générer des cash-flows.

Trois modèles de Gestion possibles :

- **Held To Collect contractual cash flows (HTC)** la collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « collecte »,
- **Held To Collect and Sale (HTC&S)** la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « collecte et vente »,
- **Autre (Held For Sale - HFS)** Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « autre/vente ».

Les caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

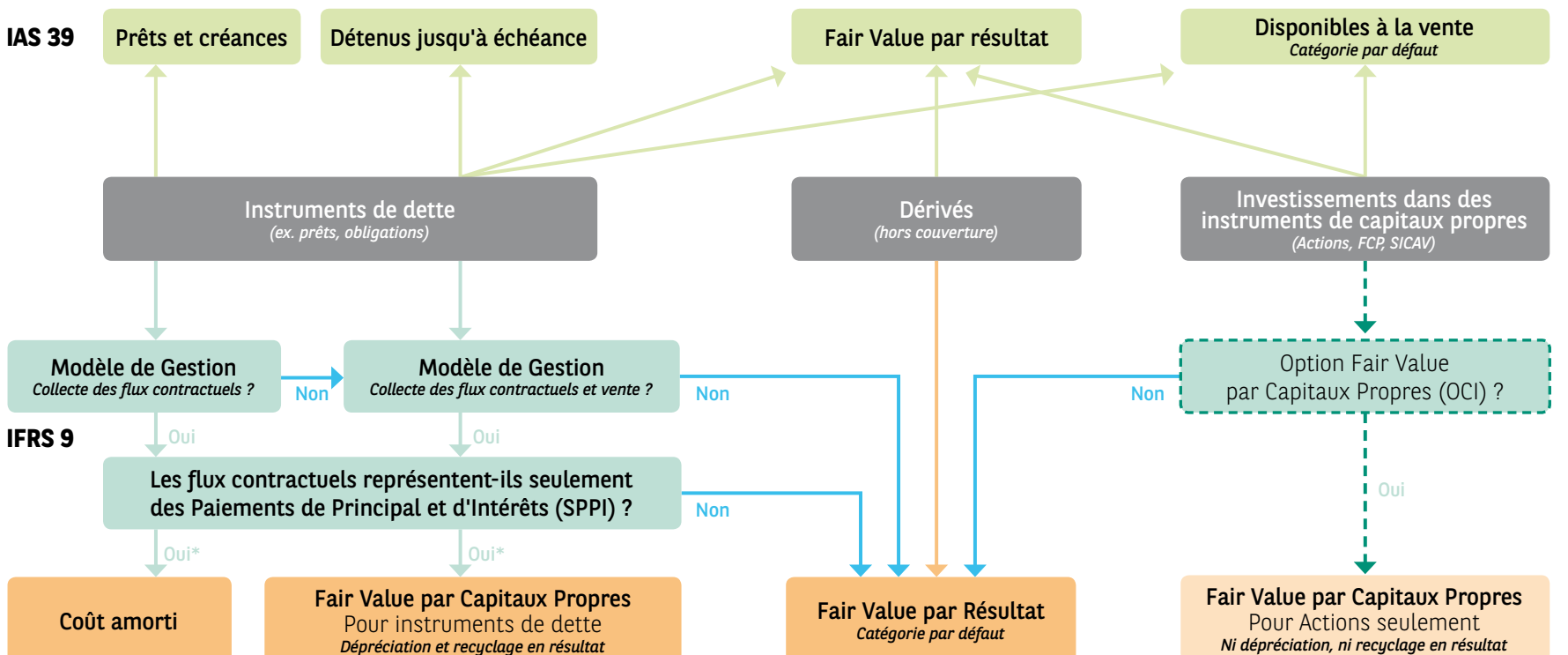
Ce critère s'appuie sur l'existence ou non de modalités contractuelles au niveau de l'instrument donnant lieu à dates spécifiées à des flux de trésorerie qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû (désigné comme le test « SPPI ») (Solely Payments of Principal and Interests).

Si un instrument a des caractéristiques contractuelles qui peuvent accroître la variabilité des flux de trésorerie, il ne peut être comptabilisé en AC ou en FVOCID.

Par défaut, les instruments de capitaux propres et autres titres à revenu variable sont comptabilisés à la juste valeur par le résultat (FVPL). Cependant, les instruments de capitaux propres (actions) peuvent être constatés à la juste valeur par capitaux propres au cas par cas (sans recyclage des profits et pertes constatés en « OCI »). Dès lors que l'option de désigner un instrument de capitaux propres à la FVOCI est retenue.

- Seuls les dividendes qui ne représentent pas la récupération d'une partie du coût de l'investissement sont constatés en résultat (cf. encadré ci-dessous).
- Les variations de juste valeur de l'instrument sont comptabilisées en OCI.
- Les variations de justes valeurs constatées en OCI ne sont pas ultérieurement transférées en résultat (elles peuvent être transférées en profit ou perte cumulé(e) au sein des capitaux propres). Par conséquent, en cas de vente de l'investissement, aucun profit ou perte n'est comptabilisé lors de la cession.

L'arbre de décision ci-dessous synthétise les dispositions d'IFRS9 en matière de classement et d'évaluation :



* Si l'option Fair Value n'est pas utilisée. Possible pour incohérence comptable



Classement et évaluation des passifs financiers

Les dispositions relatives aux passifs financiers n'ont pas beaucoup changé.

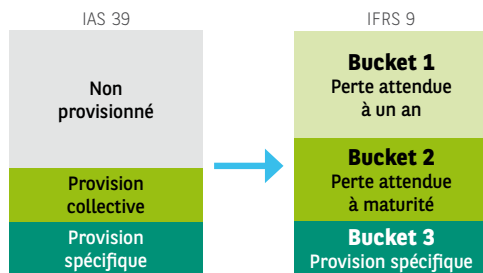
- Il y a toujours deux catégories comme dans IAS 39 : juste valeur par le résultat (« FVPL ») et autres passifs (coût amorti).
 - Pour les dérivés incorporés dans des passifs financiers, les principes de séparation et l'application des dispositions d'IAS 39 ont été conservés dans IFRS 9.
 - L'option juste valeur (« FVO ») a été conservée (pour les non-concordances comptables, l'existence d'un dérivé incorporé, le traitement à la juste valeur).
- Le seul changement introduit par IFRS 9 concernant les passifs financiers a trait à la comptabilisation des variations de juste valeur résultant du risque de crédit propre des dettes désignées en juste valeur sur option, qui sont à constater en capitaux propres (« OCI »).

Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé parmi les passifs financiers à la juste valeur par résultat. Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

14- DÉPRÉCIATION DES ACTIFS FINANCIERS

Évolution du champ d'application



- Un seul modèle de provisionnement pour :
 - Les instruments financiers mesurés à coût amorti,
 - Les instruments financiers mesurés à la juste valeur par capitaux propres,
 - Pour les engagements de prêts et les contrats de garantie financière.

IFRS 9 a introduit une vision en 3 étapes (appelés Bucket 1, 2 ou 3) qui permet d'anticiper les pertes d'un actif financier au cours du temps.

- Les principaux changements du passage des règles de dépréciation IAS 39 à IFRS 9 sont :
- Le calcul des provisions sur les encours sains.
 - Le «Forward looking» : il s'agit d'intégrer des données prospectives pour apprécier les paramètres de défaut.
 - Le suivi et la dégradation du risque de crédit depuis l'origine au niveau de l'autorisation.
 - Un périmètre élargi des actifs financiers entrant dans le champ du calcul de la dépréciation. En effet, les actifs financiers concernés sont les suivants : actifs financiers au coût amorti, actifs financiers à la juste

valeur par capitaux propres, engagements de prêts et garantie financière qui ne sont pas comptabilisés à la valeur de marché, ainsi qu'aux créances résultant des contrats de location financement. Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille est segmenté en trois Buckets :

- « **Bucket 1** » est constitué de l'ensemble des actifs financiers sains qui ne sont pas dégradés significativement depuis l'origine et pour lesquels sera calculée une perte de crédit attendue à horizon un an.
 - « **Bucket 2** » regroupe les actifs pour lesquels le risque de crédit a augmenté de manière significative depuis l'origine et les actifs ayant un rating jugé sensible en date de clôture. Une perte de crédit attendue doit alors être calculée sur la durée de vie restante à courir ou maturité résiduelle.
- L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

Augmentation significative du risque de crédit

L'indicateur utilisé pour évaluer l'augmentation significative du risque de crédit est la note interne de crédit de la contrepartie. La détérioration de la qualité de crédit est considérée comme significative si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origine et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 3 crans (par exemple, un passage de la note 4- à la note 5-) pour le corporate et à 6 crans pour le Retail.

- « **Bucket 3** » correspond à l'ensemble des actifs en défaut ou ceux dont la qualité du crédit sera détériorée au point que la recouvrabilité du principal est menacée. La définition du défaut est alignée avec celle précisée dans la directive 19G de la BAM et elle est cohérente avec celle utilisée pour la gestion du risque de crédit interne.

Définition du défaut

Un actif financier est considéré en défaut lorsqu'un ou plusieurs événements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs de cet actif financier ont eu lieu. Les événements concernés sont les suivants : l'existence d'impayés généralement supérieurs à 90 jours ou gel supérieur à 180 jours ; la connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté ; les concessions consenties aux termes des crédits, qui ne l'auraient pas été en l'absence de difficultés financières de l'emprunteur.

Mesure des pertes attendues

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit (c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie) pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition. En pratique, pour les expositions classées en Bucket 1 et en Bucket 2, les pertes attendues sont calculées comme le produit de la probabilité de défaut (« PD »), la perte en cas de défaut (Loss Given Default - « LGD ») et le montant de l'exposition en cas de défaut (Exposure at Default - « EAD ») actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition. Elles résultent du risque de défaut dans les 12 mois à venir (Bucket1) ou du risque de défaut sur la durée de vie de la facilité (Bucket 2). En effet, le calcul des dépréciations est déterminé selon les principes suivants :

- Lors de l'origine de l'autorisation : le calcul de la dépréciation (EL) se fait à horizon d'un an pour les actifs à risque faible, au regard de leur notation favorable,
- Lors des évaluations ultérieures : toutes les dégradations du rating au-delà des seuils définis par les guidelines sont transférées au Bucket 2 et leur dépréciation est calculée à maturité,
- Lorsque le risque est avéré, le calcul de la dépréciation revient à celui qui était établi en norme IAS 39.

Ces principes sont résumés dans le schéma ci-dessous :



Les paramètres de calcul des dépréciations sont détaillés ci-dessous :

Maturité

Tous les termes contractuels de l'instrument financier sur la durée de vie sont pris en compte. La maturité utilisée correspond globalement à la durée résiduelle entre la date d'arrêt et la date d'échéance.

Probabilités de défaut (PD)

La Probabilité de Défaut est une estimation de la probabilité de survenance d'un défaut sur un horizon de temps donné. La mesure des pertes de crédit attendues requiert l'estimation à la fois des probabilités de défaut à 1 an et des probabilités de défaut à maturité. Les PD à 1 an sont dérivées des PD réglementaires, fondées sur des moyennes long terme à travers le cycle, afin de refléter les conditions actuelles (point in time - « PIT »). Les PD à maturité sont définies en utilisant des matrices de migration reflétant l'évolution attendue de la note interne de l'exposition jusqu'à maturité et des probabilités de défaut associées.

Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des taux de récupérations globales (TRG). Pour le Corporate, l'évaluation des TRG est réalisée en comité sur la base d'une analyse combinant les notations, le type d'engagement et les garanties sous-jacentes. Pour le Retail, l'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Exposition en cas de défaut (EAD)

L'exposition en cas de défaut d'un instrument est le montant de l'engagement à la date d'arrêt. Ce montant est défini en fonction du profil de remboursement attendu, et prend en compte, selon les types d'exposition, les amortissements contractuels, les remboursements anticipés attendus et les tirages attendus sur les lignes de crédit.

Prise en compte des informations de nature prospective

Le montant des pertes de crédit attendues est calculé sur la base d'une moyenne pondérée de scénarios probabilisés, tenant compte des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions raisonnables et justifiables de la conjoncture économique.

En effet, trois scénarios macro-économiques sont retenus, couvrant un large panel de conditions économiques futures potentielles :

- un scénario central : Ce scénario décrit la situation économique la plus probable sur l'horizon de projection. Il est mis à jour à une fréquence trimestrielle. Les projections couvrent les principales variables macro-économiques (le PIB et ses composantes, le taux de chômage, l'indice des prix à la consommation, les taux d'intérêt, les taux de change, le prix du pétrole, les prix du marché immobilier...) qui sont déterminantes dans la modélisation des paramètres de risque utilisés dans le cadre du processus de stress-test ;
- un scénario adverse : il reflète l'impact de la matérialisation de risques pesant sur le scénario de base, et dont il résulte une situation économique bien moins favorable. Le point de départ est l'application d'un choc sur le PIB. Les autres variables (taux de chômage, inflation, taux d'intérêt) sont définies sur la base de relations économétriques établies, et de jugement d'expert ;
- un scénario favorable : il reflète l'impact de la matérialisation de risques ayant un effet positif sur l'économie, et dont il résulte une situation économique bien plus favorable.

Le lien entre les scénarios macro-économiques et la mesure de l'EL est principalement établi par le biais de la modélisation de matrices de migration de note interne (ou paramètre de risque). Les probabilités de défaut ainsi déterminées par les scénarios macro-économiques permettent de mesurer les pertes attendues dans chacune de ces situations.

Le poids à attribuer aux pertes de crédit attendues calculées dans chacun des scénarios est défini comme suit :

- 50 % pour le scénario central ;
- le poids des deux scénarios alternatifs est défini selon la position dans le cycle économique l'approche retenue, le scénario défavorable a un poids plus important dans les situations en haut de cycle que dans les situations en bas de cycle, en anticipation d'un retournement potentiel défavorable de l'économie.

Pour la FTA (First Time Application), la différence entre les provisions IFRS 9 et IAS 39 est comptabilisée en capitaux propres sans impact sur le résultat au 01-01-2018. L'impact de l'application de la norme IFRS 9 sur les capitaux propres consolidés du groupe BMCI au premier janvier 2018 s'établit à 589 MMAD

15- DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Les dépôts clientèle sont comptabilisés au coût historique.



16- CONTRAT DE LOCATION

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Il y a lieu de distinguer entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.
 - Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.
- Les contrats de location-financement sont des instruments financiers dont le nominal correspond à la valeur du bien acquis ou loué, diminuée ou majorée des commissions versées ou perçues et de tous les autres frais inhérents à l'opération.
- Dans ce cas, le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux d'actualisation qui permet de rendre égales :
- La valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir par le bailleur augmentés de la valeur résiduelle non garantie,
 - et, la valeur d'entrée du bien qui est égale à la juste valeur initiale augmentée des coûts directs initiaux.
- Les contrats de leasing accordés par BMCI Leasing sont des contrats de location-financement. Ces contrats ont été retraités au taux d'intérêt effectif (TIE).

17- PROVISIONS DU PASSIF

Une provision doit être comptabilisée au passif lorsqu'une entité a une obligation actuelle (explicite ou implicite) découlant d'un événement passé.

Quand il est significatif, l'effet de l'actualisation des flux de trésorerie futurs devant être décaissés pour éteindre l'obligation est obligatoirement comptabilisé quand la sortie des ressources dépasse un an.

18- PASSIFS ÉVENTUELS

Au 31 Décembre 2018, le Groupe BMCI n'a pas constaté de passifs éventuels.

19- UTILISATION DES ESTIMATIONS POUR LA PRÉPARATION DES ETATS FINANCIERS

La préparation des états financiers exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations pour la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme pour l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans l'élaboration des notes relatives aux états financiers.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont eu recours à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les états financiers.

C'est le cas notamment :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire,
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés,
- De l'usage de modèles internes basés sur les flux de récupération passés pour le calcul des provisions pour dépréciation des crédits regroupés par classes homogènes de risques),
- Du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Actifs disponibles à la vente » ou en « Instruments financiers en juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes afférentes aux états financiers,
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels,
- De l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée,
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

AUTRES INFORMATIONS

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités dont le Groupe BMCI détient des participations directes ou indirectes.

Dénomination	Secteur d'activité	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
BMCI BANK	Banque	Top	-	-
BMCI Banque Offshore	Banque	IG	100%	100%
BMCI Leasing	Leasing	IG	86,91%	86,91%
ARVAL Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%
BMCI Finance	Banque d'affaire	IG	100%	100%
BMCI Asset Management (EX BMCI Gestion)	Gestion d'actif	IG	100%	100%
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	IG	100%	100%
BMCI Assurance	Courtage d'assurance	IG	100%	100%
IMMOBILIERE Sidi Maârouf	Société immobilière	IG	100%	100%

Information sectorielle

Le Groupe BMCI est organisé autour de quatre pôles d'activité principaux :

- Banque de détail ;
- Banque offshore ;
- Financements spécialisés : BMCI Leasing et ARVAL ;
- Banque de Gestion : gestion d'actifs.

Les transactions entre les pôles d'activité sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en tenant compte des prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe BMCI.

Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan du Groupe. Les actifs sectoriels sont directement déterminés à partir des éléments comptables de chaque pôle d'activité. Les passifs sectoriels sont déterminés par le moyen des fonds propres - normalisés par pôle - utilisés pour l'allocation du capital.

Les fonds propres sont alloués par pôles en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des établissements de crédit et entreprises d'investissement.

Les résultats par pôles d'activité à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des pôles le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués.

Gestion du Capital et Adéquation des Fonds Propres

La nouvelle réglementation sur le calcul des fonds propres selon les normes Bâle III est entrée en vigueur. Ainsi une nouvelle hiérarchie des fonds propres a été instaurée :

- Les fonds propres de base de catégorie 1 (Common Equity Tier 1 - CET1) ;
- Les fonds propres de catégorie 1 (Tier 1), constitués du CET1 et des fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) ;
- Les fonds propres de catégorie 2 (Tier 2).

Les fonds propres du Groupe BMCI sont calculés conformément à la circulaire de Bank Al-Maghrib n°14/G/2013

Ratio de Solvabilité

Dans le cadre de la réglementation prudentielle, le ratio de solvabilité du Groupe BMCI est égal au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et les montants pondérés au titre du risque de crédit, de marché et du risque opérationnel, et ce conformément à la circulaire de Bank Al-Maghrib n° 26/G/2006.

Fonction et stratégie de gestion des risques

Le Groupe BMCI considère la maîtrise des risques auxquels il est exposé comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité.

Aussi, le Groupe BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.

Ainsi, conformément à la réglementation de Bank Al-Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé le Groupe BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe BMCI.

Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de ce dispositif :

- La Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité.
- La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

- le risque de crédit et de contrepartie ;
- les risques de marché ;
- le risque de taux et de liquidité ;
- les risques opérationnels.

Par ailleurs, une fonction « conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

1- LE RISQUE DE CRÉDIT OU DE CONTREPARTIE

L'évaluation du risque de crédit résulte de la combinaison de deux paramètres : le risque de défaut de la contrepartie et le risque de perte en cas de défaut de cette contrepartie. Le dispositif de gestion du risque de crédit est fondé sur les deux données suivantes :

- **La Note de Contrepartie**, qui reflète le risque de défaut de la contrepartie : une Note de Contrepartie, et une seule, est ainsi attribuée à chaque client de la BMCI qui bénéficie d'un crédit, quelque soit la nature de la contrepartie,
- **Le Taux de Récupération Global**, qui reflète, pour chaque crédit accordé, la récupération espérée, en cas de défaut de la contrepartie.

Ces deux données, utilisées à la BMCI depuis plus de cinq ans, sont fondamentales pour suivre, mesurer et gérer de manière fiable le risque de crédit. Elles constituent, en outre, les éléments essentiels à la mise en place de la réglementation Bâle II en méthode avancée.

Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations.

La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du « double regard ». Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques.

Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité de crédit ad hoc. Le contrôle des utilisations comprend plusieurs niveaux définis chacun par une procédure interne :

- **Contrôles de 1^{er} niveau** : Ces contrôles sont effectués par les lignes de clientèles et portent sur des Points de Surveillance Fondamentaux (PSF) qui font l'objet de procédures précises. Ainsi, doivent être effectués selon une périodicité et une méthodologie prédéfinie, des contrôles sur six domaines considérés comme sensibles par la Banque : note de contrepartie, garanties reçues et émises, comptes irréguliers, comptes avec incidents et tenue des dossiers engagements.
- **Contrôles de 2^{ème} niveau** : La Direction des Risques intervient dans le dispositif de contrôle interne en assurant un contrôle de 2^{ème} niveau sur le risque de crédit. La Direction des Risques veille au respect des procédures en matière de gestion du risque de crédit, exerce une surveillance rapprochée de l'utilisation des crédits et assure le suivi de l'évolution du profil de risque de la Banque. D'autres contrôles sont effectués à travers la réalisation d'analyses thématiques, de PSF dédiés et de divers comités de suivi des Risques.
- **Contrôles de 3^{ème} niveau** : Le contrôle périodique, réalisé par l'Inspection Générale, assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. Ainsi tout, les Groupes d'exploitation sont périodiquement audités et la qualité du portefeuille analysée. Toutefois, en cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

Gestion du risque de concentration du crédit

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la Banque; les limites sectorielles sont revues périodiquement.

Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné.

La mesure et la gestion de ce risque permettent d'appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d'exposition (contreparties individuelles ; groupes d'intérêt ; contreparties appartenant au même secteur économique ; contreparties appartenant à la même région géographique ; garants) et de mettre en place des limites pour chaque type d'exposition.

Ces limites sont validées et suivies par les instances dirigeantes.

2- RISQUES DE MARCHÉ

Le risque de marché se définit comme la vulnérabilité des positions d'un portefeuille de négociation à la variation des paramètres de marché, de la volatilité de ses paramètres et des corrélations entre ces paramètres, autrement dit c'est le niveau de perte pouvant être subi suite au retournement défavorable du marché. Il se subdivise en cinq grandes familles :

- Risque de taux d'intérêt,
- Risque de change,
- Risque sur titre de propriété,
- Risque sur produit de base,
- Risque sur produit dérivé.

L'importance et la complexité relative de ces risques nécessitent la mise en place d'un dispositif de pilotage des risques encourus afin de les maintenir à des niveaux tolérables par rapport aux positions de la Banque et se conformer en même temps aux exigences des normes Bâloises.

Principes fondamentaux

Dans l'objectif d'encadrement et de maîtrise des risques de marché, la BMCI a mis en place un dispositif de gestion des risques conforme aux normes Bâloises et aux standards du Groupe BNP Paribas. Ce dispositif est basé sur plusieurs principes parmi lesquels :

- Maîtrise et suivi des risques sur les expositions,
- Développement des activités de marché dans le cadre de comités nouveaux produits avec analyse approfondie des risques engendrés par ces activités,
- Respect de la réglementation bancaire en matière de gestion prudentielle des risques,



➤ Adoption des standards du groupe et des meilleures pratiques en matière de gestion des risques de marché. La gestion du risque de marché au niveau de la BMCI repose sur des axes fondamentaux, permettant d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale du risque sur toutes les activités liées au portefeuille de négociation de la Banque. Ces axes sont de l'ordre de trois :

- **Un contrôle de 1^{er} niveau** assuré par les opérateurs du Front qui sont tenus au respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en termes de déontologie.
- **Un contrôle de 2^{ème} niveau** matérialisé par le suivi quotidien assuré par la Direction des Risques de Marchés qui veille au respect du dispositif de risque en matière de limites VaR et volume sur les positions de taux, change et liquidité. Des reportings journaliers retraçant les principaux indicateurs de risque sont adressés aux membres du Directoire de la Banque afin de les tenir informés des niveaux de risques et PnL dégagés par l'activité du trading. En plus d'un suivi fonctionnel par l'entité GRM « Group Risk Management » du Groupe BNP Paribas.

➤ **Un suivi fonctionnel de 3^{ème} niveau** assuré par l'Audit Interne/Inspection Générale. Un monitoring du top management est aussi assuré à travers la fixation de limites de trading pour bien suivre et cadrer l'activité :

- **Position de change** : Limite en VaR, en volume et par sens ;
 - **Position de taux** : Limite en position moyenne par bande d'échéance ;
 - **Position obligataire** : Limite en VaR et en sensibilité par bande d'échéance ;
 - **Position sur option** : Limite sur Grecs (Delta - Gamma - Véga).
- Ces limites sont revues annuellement, soit à la hausse soit à la baisse, par la Direction Générale avec possibilité de révision tous les six mois ou à la demande.

La VaR (Value at Risk) GEAR :

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements normaux des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un niveau de confiance donné. Le Groupe retient un niveau de confiance de 99% et un horizon de temps d'une journée. Les principaux groupes de facteurs simulés sont :

- Prix d'actions et leurs volatilités implicites ;
 - Taux d'intérêts, Titres / Swaps de taux ;
 - Matières premières ;
 - Cours de change et leurs volatilités implicites...
- Les simulations des facteurs de risque sont calculées en utilisant l'approche Monté Carlo qui capte la non-normalité des paramètres de marché aussi bien que l'interdépendance entre les facteurs de marché.

Gestion du Risque de Change

Le risque de change inhérent à l'activité de trading Book BMCI correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier suite à l'évolution des cours des devises. Il trouve ses principales sources dans la position de change classique de la Banque et dans les options de change.

Le monitoring de ce risque est fait à travers deux principaux paramètres : Une limite en GEaR « Gross Earning at Risk » (équivalent VaR), des limites en volumes de position de change (Short // Long) et des Limites sur Grecs (Delta - Gamma - Véga) pour les options de change.

Risque de Taux et Risque Obligataire

Le risque de taux correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché. Il trouve ses principales sources dans les positions de trésorerie et obligataires.

Le risque de taux à la BMCI est géré à travers des limites de positions moyennes par bande d'échéance et une limite globale en équivalent un an (One Year Equivalent) pour la Trésorerie. Une limite en GEAR et des limites de sensibilité par bande d'échéance dites PV01 pour l'activité Trading Obligataire.

Système de contrôle et suivi des limites

Le suivi des Utilisations / Limites est réalisé quotidiennement à travers des reportings adressés au Top Management de la banque ainsi qu'à toutes les entités concernées. Ces reportings comprennent les positions de change, les positions sur titres et les positions de taux par devise.

Contrôlés en premier lieu par le Directeur des Risques de Marché, ces reportings sont ensuite transmis au Responsable ALM Trésorerie et Capital Markets à la Direction Générale et à la Direction des Risques.

Le dépassement d'une limite en volume nécessite l'accord préalable du Président du Directoire et de la Direction des Risques. En revanche, le dépassement d'une limite en terme de VaR sur une position individuelle, dû par exemple à la dépréciation d'une devise, est toléré.

Stress Test

En parallèle au dispositif de suivi, des stress tests sur les positions de trésorerie sont réalisés mensuellement depuis 2005. Ils sont effectués selon deux approches :

- Une approche «Mark To Market» qui consiste à calculer l'impact d'un mouvement de taux d'intérêt sur le résultat du portefeuille.
- Une approche "Funding" qui consiste à calculer l'impact, sur le résultat de trésorerie, dû à une crise de liquidité. C'est une approche fondée sur le refinancement O/N du Liquidity Gap.

3- RISQUE DE TAUX ET DE LIQUIDITÉ

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité s'articule autour des principaux axes suivants :

- Respecter les ratios réglementaires de liquidité : ratio court terme, ratio de ressources permanentes, réserves Banque Centrale,
- Respecter les ratios de liquidité internes au Groupe BNP Paribas (LCR, NSFR),
- Assurer la liquidité de la BMCI à court terme, et gérer le GAP de liquidité à long terme,
- Éviter les déséquilibres extrêmes en gardant à l'esprit la sauvegarde de la solvabilité, de la capacité d'emprunt de la Banque et de son rating,
- Refinancer la banque commerciale au meilleur coût,
- Maîtriser les risques financiers,
- Atténuer la variabilité des résultats,
- Limiter le risque de taux au travers du choix de la maturité du portefeuille de Titres, au travers de la maturité des emprunts et en orientant la politique commerciale par la détermination de Taux de Cession Interne adéquat.

L'ALM suit les risques de taux d'intérêt et de liquidité sur 3 périmètres distincts :

- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés aux opérations clientèles regroupées dans les livres dénommés Book Commercial,
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurel liés au Book Fonds Propres,
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité résultant de la somme des sous composantes précédentes.

L'ALM suit et intègre par ailleurs ces risques au niveau du Groupe BMCI, intégrant ainsi les principales filiales de financement.

L'ALM suit ces risques de taux d'intérêt et de liquidité pouvant provenir d'une:

- Corrélation partielle ou nulle entre les conditions de rémunération clientèle et les conditions de marché (taux réglementés, taux de base...),
- Incertitude sur la durée des opérations clientèle (dépôts à vue, comptes d'épargne...),
- Existence d'options comportementales sur des produits clientèles longs à taux fixe ou assimilés (remboursements anticipés sur les crédits immobiliers...).

Ces analyses reposent sur l'élaboration des échéanciers reflétant les flux relatifs à une opération à la date de révision de son taux. Si cette dernière opération est à taux fixe, les flux sont positionnés à leur date d'échéance. Pour les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres...), elles sont « écoules » selon des conventions d'échéancement induites des résultats des études statistiques réalisées sur ces postes.

Des limites d'impasse de taux (ressources taux fixe - emplois taux fixe) et de liquidité sont définies par bande d'échéance pour chaque book.

Des analyses de sensibilité sont également effectuées afin de mesurer la stabilité du PNB (produit net bancaire) par rapport à un choc de taux de 100 à 200 bp.

Par ailleurs, les impasses de liquidité à un an sont également encadrées par une limite fixée en interne. Un plan de gestion de crise selon plusieurs scénarios est établi afin de prévenir tout risque d'illiquidité. Ce plan est déclenché, soit par des indicateurs internes propres à la banque (liés à son niveau de liquidité et son accès au marché), soit par des indicateurs externes provenant de conditions de marché, des interventions des autorités monétaires (office des changes et BAM), des évolutions effectives ou probables de la loi ainsi que des anticipations sur les conditions de liquidité et de financement de la banque et de ses concurrents. Périodiquement, un comité ALCO regroupant les membres du Directoire se tient afin de contrôler :

- Le niveau d'exposition du groupe en termes de risque de taux et de liquidité,
- Le respect des limites mises en place pour encadrer ces risques,
- La réorientation de la stratégie de la Banque en matière de gestion du bilan en fonction de son profil de risque ainsi que de l'évolution du marché,
- Le respect des exigences réglementaires dans le cadre des recommandations du pilier II de Bâle II.

4- RISQUES OPÉRATIONNELS

Bank Al-Maghrib définit le risque opérationnel comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Bénéficiant, depuis plusieurs années, des meilleures pratiques de l'actionnaire de référence le Groupe BNP Paribas, le dispositif de gestion des risques opérationnels du Groupe BMCI a atteint aujourd'hui un niveau de maturité significatif.

Les choix et orientations adoptés par le Groupe BMCI depuis l'exercice 2004 pour la gestion des risques opérationnels répondent aux circulaires et directives de Bank Al-Maghrib en la matière.

APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION BÂLE II

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels.

Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standards. Ces travaux ont amené à la mise en place d'un dispositif de calcul du ratio de solvabilité en méthode standard. Il permet d'aboutir aux exigences réglementaires au titre du risque de crédit, de marché et opérationnel.

Le régulateur a édicté les textes relatifs au pilier II « Dispositif de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes » ainsi que le Pilier III « Dispositif sur la discipline de marché ».

Par ailleurs, l'analyse des textes réglementaires relatifs au Pilier II a permis à la BMCI de structurer des chantiers complémentaires avec pour objectif l'alignement à la réglementation et l'adoption des meilleures pratiques en matière de gestion des risques.

Courant l'année 2013, la BMCI a mis en place un dispositif de maîtrise du risque portant sur le périmètre de la clientèle des particuliers et professionnels en déployant la notation Retail automatisée ; la particularité NEGCOM et le déclassement en défaut automatique.

La notation automatique Retail/Déclassement concerne tous les clients particuliers et professionnels et se base sur les caractéristiques intrinsèques ainsi que sur l'historique de leur relation avec la BMCI (flux confiés, solde, ancienneté de la relation, irrégularités...etc.). La note de contrepartie est mise à jour chaque huitième jour du mois via un traitement automatique. Il s'agit donc de mesurer à partir d'une approche multicritère standard et systématique le niveau de risque d'un client.

La notation automatique est opérationnelle depuis le 08/10/2013

ORGANISATION ET GESTION DES RISQUES

Risque de crédit

La BMCI a mis en place en conformité avec les directives de Bank Al-Maghrib relatives au Pilier II de Bâle II, un dispositif de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques adapté à la nature, au volume et au degré de complexité de ses activités. Ce dispositif qui transpose par ailleurs les normes du Groupe BNP Paribas, lui permet notamment :

- D'évaluer et de maîtriser l'ensemble des risques auxquels elle est exposée,
- De maintenir l'exposition aux différents risques dans les limites globales arrêtées par la réglementation en vigueur et / ou fixées par le Directoire et approuvées par le Conseil de Surveillance,
- D'évaluer et conserver en permanence les niveaux et les catégories des fonds propres ainsi que leur allocation compte tenu de la nature et du niveau des risques auxquels la BMCI pourrait être exposée.

Risques de marché

Dans le cadre des dispositions Bâle 2 en matière de fonds propres et de répartition des risques, la BMCI applique la méthode standard pour le calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de marché. L'effet de l'exigence en fonds propres au titre des risques de marché n'est pas important puisqu'elle ne représente que 1% du total des exigences de tous les risques.

Risques opérationnels

Depuis plusieurs années, la BMCI a mis en place un dispositif en vue de se conformer aux exigences Bâle 2.

La gouvernance de la gestion des risques opérationnels pour le Groupe BMCI s'appuie sur :

- Des comités réguliers où l'État Major de la Banque traite des sujets de risques opérationnels et exploite les informations pour une meilleure maîtrise de ces risques (Comité de Coordination du Contrôle Interne, Comité de la Conformité, Comité d'Audit),
- Une structure dédiée à la gestion du Risque Opérationnel créée en 2004, et rattachée à la Direction de la Conformité depuis avril 2008,
- Une politique générale de gestion du Risque Opérationnel approuvée par le Conseil de Surveillance de la Banque et un référentiel de procédures complet et mis à jour,
- Un outil de gestion du risque opérationnel dédié, commun à l'ensemble des filiales du Groupe BNP Paribas, avec une historisation des incidents historiques et des incidents potentiels de risque opérationnel.

Le Groupe BMCI a mis en place un système d'identification et d'évaluation des risques opérationnels, basé sur :

- L'élaboration de cartographies des processus et des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe BMCI,
- Un dispositif de collecte des incidents historiques de risques opérationnels impliquant l'ensemble des entités opérationnelles, complété par un processus d'attestation périodique de la fiabilité et de l'exhaustivité des données,
- L'identification et l'analyse qualitative et quantitative des incidents potentiels de risques opérationnels. Cette démarche permet de mettre à la disposition du management de la Banque et des entités opérationnelles une quantification des risques majeurs, pour un pilotage optimal des expositions en terme de risques opérationnels.

Par ailleurs, la maîtrise et l'atténuation des risques opérationnels s'opère notamment à travers :

- La maîtrise des risques extrêmes basée sur le dispositif de continuité d'activité qui a atteint un niveau de maturité global satisfaisant,
- Des actions préventives et correctives mises en place suite aux incidents historiques significatifs constatés. A ce titre, le dispositif de contrôle permanent a atteint un niveau de maturité certain avec une couverture optimale du périmètre par la Direction du Contrôle Permanent Groupe, l'utilisation d'outils ayant permis l'industrialisation des contrôles et l'amélioration de leur qualité et la mise en place d'actions préventives et correctives permettant de couvrir les risques majeurs,
- Un processus de validation des produits, activités et organisations nouvelles (PAON) et des Transactions Exceptionnelles, mettant en exergue les risques associés et les conditions de mise en œuvre ainsi que les règles de contrôle appropriées,
- Un dispositif de maîtrise des activités externalisées essentielles,
- Des actions de sensibilisation sur les sujets de Risque Opérationnel menées auprès des entités opérationnelles.



BILAN ACTIF IFRS

	En milliers de DH		
	31/12/2018 IFRS 9	01/01/2018 IFRS 9	31/12/2017 IAS 39
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 236 143	1 955 602	1 958 890
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	661 162	622 595	471 730
➤ Actifs financiers détenus à des fins de transactions	518 899	471 730	
➤ Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	142 263	150 865	
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	4 366 363	5 000 336	
➤ Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	4 366 363	5 000 336	
➤ Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables			
Actifs financiers disponibles à la vente			8 422 412
Titres au coût amorti	3 327 055	3 327 028	
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	3 189 467	2 234 001	2 238 985
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	52 497 549	48 765 908	49 610 976
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements des activités d'assurance			
Actifs d'impôt exigible	13 046	11 961	11 961
Actifs d'impôt différé	88 847	81 609	86 553
Comptes de régularisation et autres actifs	914 476	786 940	786 940
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participations dans des entreprises mises en équivalence	12 684	20 717	20 717
Immeubles de placement	32 386	24 974	24 974
Immobilisations corporelles	1 561 222	1 641 223	1 641 223
Immobilisations incorporelles	325 599	359 089	359 089
Écarts d'acquisition	87 720	87 720	87 720
TOTAL ACTIF IFRS	69 313 720	64 919 704	65 722 171

COMPTE DE RÉSULTAT IFRS CONSOLIDÉ

	En milliers de DH	
	31/12/2018	31/12/2017
Intérêts et produits assimilés	3 087 260	3 023 369
Intérêts et charges assimilés	758 575	643 674
MARGE D'INTÉRÊT	2 328 684	2 379 694
Commissions perçues	545 084	547 100
Commissions servies	71 066	64 520
MARGE SUR COMMISSIONS	474 017	482 580
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette		
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		39 455
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	283 987	174 161
➤ Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	286 861	174 161
➤ Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	-2 874	
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	13 064	
➤ Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	13 064	
➤ Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Produits nets des activités d'assurance		
Produits des autres activités	48 198	49 673
Charges des autres activités	120 481	109 232
PRODUIT NET BANCAIRE	3 027 470	3 016 332
Charges générales d'exploitation	1 436 335	1 401 627
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	176 575	184 501
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 414 560	1 430 204
Coût du risque	478 871	524 113
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	935 688	906 091
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	2 610	9 483
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-30 651	-12 981
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	907 647	902 593
Impôts sur les bénéfices	345 949	356 752
RÉSULTAT NET	561 698	545 841
Résultat hors groupe	3 309	-1 215
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	558 389	547 056
Résultat par action (en dirham)	42	41
Résultat dilué par action (en dirham)		

TITRES AU COÛT AMORTI AU 31/12/2018

	En milliers de DH	
	31/12/2018	01/01/2018
Effets publics et valeurs assimilées	3 310 640	2 813 613
Obligations et autres titres à revenu fixe	19 410	529 258
TOTAL	3 330 050	3 342 871
Dépréciations	2 995	15 843
VALEUR AU BILAN	3 327 055	3 327 028

RÉPARTITION DES INSTRUMENTS FINANCIERS PAR NATURE DE PRIX DE MARCHÉ OU DE MODÈLE UTILISÉ POUR LA VALORISATION

	En milliers de DH							
	Prix de marché	31/12/2018			01/01/2017			Total
		Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	Total	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	Total	
ACTIF FINANCIERS								
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	661 162			661 162			661 162	622 595
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option								
PASSIF FINANCIERS								
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	44 972			44 972			44 972	14 388
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option								

IMMEUBLES DE PLACEMENT

	En milliers de DH						
	31/12/2017	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/2018
Valeur brute	36 960		8 888				45 848
Amortissements et provisions	11 986					1 476	13 462
VALEUR NETTE AU BILAN	24 974		8 888			-1 476	32 386

BILAN PASSIF IFRS

	En milliers de DH		
	31/12/2018 IFRS 9	01/01/2018 IFRS 9	31/12/2017 IAS 39
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	44 972	14 388	14 388
➤ Passifs financiers détenus à des fins de transaction	44 972	14 388	
➤ Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4 997 073	3 845 467	3 845 467
Dettes envers la clientèle	46 075 094	43 394 144	43 394 144
Titres de créance émis	5 714 816	6 323 259	6 323 259
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt courant	60 345	43 435	43 435
Passifs d'impôt différé	134 465	88 819	439 940
Comptes de régularisation et autres passifs	2 827 138	2 021 907	2 021 907
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Provisions techniques des contrats d'assurance			
Provisions pour risques et charges	433 466	437 929	299 838
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie			
Dettes subordonnées	1 762 811	754 685	754 685
Capital et réserves liées	6 541 881	4 641 881	4 641 881
Réserves consolidées	136 205	2 778 680	3 352 392
➤ Part du Groupe	112 049	2 753 308	3 320 835
➤ Part des minoritaires	24 157	25 372	31 557
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	23 754	29 267	44 992
Résultat net de l'exercice	561 698	545 841	545 841
➤ Part du Groupe	558 389	547 056	547 056
➤ Part des minoritaires	3 309	-1 215	-1 215
TOTAL PASSIF IFRS	69 313 720	64 919 704	65 722 171
CAPITAUX PROPRES	7 263 539	7 995 670	8 585 107
➤ Part du Groupe	7 236 073	7 971 513	8 554 765
➤ Part des intérêts minoritaires	27 466	24 157	30 342

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	En milliers de DH	
	31/12/2018	31/12/2017
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	907 647	902 593
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	176 575	184 501
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	478 871	524 113
+/- Dotations nettes aux provisions	-4 463	-142 455
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	2 610	9 483
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		
+/- Autres mouvements	-39 357	24 282
TOTAL DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS	614 236	599 925
DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS ET DES AUTRES AJUSTEMENTS	614 236	599 925
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	858 313	-3 245 893
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-1 561 009	941 297
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	9 768	1 106 362
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	677 546	77 825
- Impôts versés	-288 479	-232 057
DIMINUTION/(AUGMENTATION) NETTE DES ACTIFS ET DES PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	-303 861	-1 352 466
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	1 218 023	150 052
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	5 423	-2 732
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-7 412	-1 894
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-63 083	-117 683
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	-65 072	-122 309
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-1 288 091	-667 315
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 008 126	372
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	-279 965	-666 943
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE	872 986	-639 200
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	932 123	1 574 611
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	1 955 602	2 004 800
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)		
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-1 023 479	-430 189
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	1 805 110	935 411
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)		
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	2 236 143	1 958 890
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	872 987	-639 200



TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	En milliers de DH							
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2016	1 327 928	3 313 953		3 935 913	80 723	8 658 517	34 908	8 693 426
Changements de méthodes comptables								
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2016 CORRIGÉS	1 327 928	3 313 953		3 935 913	80 723	8 658 517	34 908	8 693 426
Opérations sur capital								
Paielements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-663 964		-663 964	-3 351	-667 315
Autres				50 274		50 274		50 274
RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2017				547 056		547 056	-1 215	545 841
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat					-35 731	-35 731		-35 731
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat				-1 387		-1 387		-1 387
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS				-1 387	-35 731	-37 118		-37 118
Variations de périmètre								
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2017	1 327 928	3 313 953		3 867 892	44 992	8 554 765	30 342	8 585 107
Comptabilisation des pertes de crédit attendues (sur actifs financiers et engagements hors bilan)				-591 669		-591 669	-6 185	-597 854
Élimination des réévaluations sur titres AFS reclassés en titres au coût amorti					8 417	8 417		8 417
Reclassement depuis actifs disponibles à la vente vers juste valeur par résultat				24 142	-24 142			
CAPITAUX PROPRES D'OUVERTURE AU 01 JANVIER 2018	1 327 928	3 313 953		3 300 366	29 267	7 971 514	24 157	7 995 670
Opérations sur capital								
Paielements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-1 288 091		-1 288 091		-1 288 091
Autres		1 900 000		-1 901 388		-1 388		-1 388
RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2018				558 389		558 389	3 309	561 698
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat					-5 513	-5 513		-5 513
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat				1 163		1 163		1 163
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS				1 163	-5 513	-4 350		-4 350
Variations de périmètre								
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2018	1 327 928	5 213 953		670 438	23 754	7 236 073	27 466	7 263 539

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	En milliers de DH
RÉSULTAT NET	31/12/2017 545 841
Écart de conversion	
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	44 406
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	
Réévaluation des immobilisations	
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	585
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	44 992
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	590 833
Part du groupe	592 048
Part des minoritaires	-1 215

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	En milliers de DH
RÉSULTAT NET	31/12/2018 561 698
Éléments recyclables en résultat net :	
Écarts de conversion	
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-5 783
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables	
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables	
Impôts liés	2 140
Éléments non recyclables en résultat net :	
Réévaluation des immobilisations	
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	-2 980
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat	
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables	
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables	
Impôts liés	1 110
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	-5 512
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	556 186
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	552 876
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	3 309

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES

	En milliers de DH		
	VALEUR AU BILAN	31/12/2018 GAINS LATENTS	PERTES LATENTES
Effets publics et valeurs assimilées	4 189 280	41 173	
Obligations et autres titres à revenu fixe	102 069	1 110	2 286
Actions et autres titres à revenu variable			
Titres de participation non consolidés			
Créances disponibles à la vente			
Créances rattachées	75 014		
VALEUR AU BILAN DES INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	4 366 363	42 283	2 286
Total gains et pertes latents		42 283	2 286
Impôts différés		15 645	686
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux Propres recyclables		26 638	1 600
GAINS ET PERTES LATENTS INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES		26 638	1 600

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES

	En milliers de DH
TITRES ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	31/12/2018 4 366 363
Effets publics et valeurs assimilées	4 263 146
Obligations et autres titres à revenu fixe	103 217
↳ Titres cotés	
↳ Titres non cotés	103 217
Actions et autres titres à revenu variable	
↳ Titres cotés	
↳ Titres non cotés	
Titres de participations non consolidés	
TOTAL DES INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	4 366 363

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	En milliers de DH					
	31/12/2017			31/12/2018		
	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette
Terrains et constructions	1 831 529	511 429	1 320 100	1 774 562	541 420	1 233 142
Equip. Mobilier, installation	515 150	405 222	109 928	546 104	434 444	111 660
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	732 326	521 131	211 195	773 072	556 852	216 220
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 079 005	1 437 782	1 641 223	3 093 738	1 532 516	1 561 222
Logiciels informatiques acquis	609 697	394 532	215 165	649 337	448 416	200 921
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisations incorporelles	146 592	2 668	143 924	127 347	2 669	124 678
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	756 289	397 200	359 089	776 684	451 085	325 599

ÉCARTS D'ACQUISITIONS

	En milliers de DH				
	31/12/2017	Variation périmètre	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/2018
Valeur brute	87 720				87 720
Cumul des pertes de valeurs					
VALEUR NETTE AU BILAN	87 720				87 720



RAPPROCHEMENT ENTRE LE SOLDE DE CLÔTURE DES DÉPRÉCIATIONS CONSTITUÉES SELON IAS 39 ET LE SOLDE D'OUVERTURE DES CORRECTIONS DE VALEUR POUR PERTES CONSTITUÉES SELON IFRS 9

En milliers de DH

DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS FINANCIERS

	31/12/2017		01/01/2018										
	IAS 39		IFRS 9 - Reclassement des montants de dépréciations										
	Montant de la dépréciation		Banques Centrales, Trésor public, Services des chèques postaux	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	Actifs financiers au coût amorti	Prêts et créances sur les établissements de crédit	Prêts et créances sur la clientèle	Titres de dettes
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service Actifs disponibles à la vente													
DÉPRÉCIATIONS SELON IAS 39													
Prêts et créances sur les établissements de crédit													
Prêts et créances sur la clientèle		5 398 413											
Titres détenus jusqu'à l'échéance													
Solde comptable de dépréciations selon les dispositions d'IAS 39													
Retraitements des dépréciations selon IFRS 9				3 288						4 984	786 770		15 843
01/01/2018				3 288						4 984	6 185 183		15 843

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU COÛT AMORTI En milliers de DH

	31/12/2018	01/01/2018
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	3 189 467	2 234 001
Comptes et prêts	2 088 674	1 382 701
Valeurs reçues en pension		
Prêts subordonnés		
Autres prêts et créances	1 066 035	848 294
TOTAL EN PRINCIPAL	3 154 709	2 230 995
Créances rattachées	40 477	7 990
Provisions	5 718	4 984
VALEUR NETTE	3 189 467	2 234 001
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	4 877 682	4 803 768
Comptes à vue	1 373 181	1 477 850
Comptes et avances à terme	3 485 788	3 301 068
Prêts subordonnés		
Créances rattachées	18 713	24 850

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT En milliers de DH

	31/12/2018	01/01/2018
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	4 997 073	3 845 467
Comptes et emprunts	4 750 275	3 783 369
Valeurs données en pension	178 081	51 060
TOTAL EN PRINCIPAL	4 928 356	3 834 429
Dettes rattachées	68 717	11 038
VALEUR AU BILAN	4 997 073	3 845 467
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	4 919 252	4 847 732
Comptes ordinaires créditeurs	1 332 710	1 433 588
Comptes et avances à terme	3 567 914	3 389 348
Dettes rattachées	18 628	24 796

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES En milliers de DH

	Solde au 01/01/2018	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres Variations	Solde au 31/12/2018
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	161 155			14 717			146 435
Provision pour engagements sociaux	89 339		16 368	6 010		2 980	102 677
Provision pour litige et garanties de passif	52 927			7 240			45 687
Provision pour risques fiscaux							
Provision pour impôts							
Autres provisions pour risques et charges	134 508		89 761	82 325		-3 277	138 667
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	437 929		106 129	110 292		-297	433 466

RÉPARTITION DES CRÉANCES, ENGAGEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET SOUS IFRS 9 AU 31/12/2018 En milliers de DH

	CRÉANCES ET ENGAGEMENTS			DÉPRÉCIATIONS		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES	4 366 363					
Prêts et créances sur les établissements de crédit						
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dettes	4 366 363					
ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	50 034 107	7 667 751	7 681 828	369 528	936 716	5 063 370
Prêts et créances sur les établissements de crédit	3 195 185				5 718	
Prêts et créances sur la clientèle	43 508 871	7 667 751	7 681 828	360 815	936 716	5 063 370
Titres de dettes	3 330 050			2 995		
TOTAL ACTIF	54 400 470	7 667 751	7 681 828	369 528	936 716	5 063 370
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	20 701 898	1 437 533	611 505	70 138	53 235	23 062
TOTAL	75 102 369	9 105 283	8 293 333	439 666	989 951	5 086 432

RÉPARTITION DES CRÉANCES, ENGAGEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET SOUS IFRS 9 AU 01/01/2018 En milliers de DH

	CRÉANCES ET ENGAGEMENTS			DÉPRÉCIATIONS		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES	5 000 336					
Prêts et créances sur les établissements de crédit						
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dettes	5 000 336					
ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	46 283 170	6 768 989	7 480 788	466 045	830 950	4 909 015
Prêts et créances sur les établissements de crédit	2 238 985			4 984		
Prêts et créances sur la clientèle	40 701 314	6 768 989	7 480 788	445 218	830 950	4 909 015
Titres de dettes	3 342 871			15 843		
TOTAL ACTIF	51 283 505	6 768 989	7 480 788	466 045	830 950	4 909 015
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	16 550 300	2 248 896	482 391	86 773	51 317	23 062
TOTAL	67 833 805	9 017 884	7 963 179	552 818	882 268	4 932 077

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU COÛT AMORTI En milliers de DH

	31/12/2018	01/01/2018
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	47 151 932	44 110 722
Créances commerciales	7 434 544	6 690 928
Autres concours à la clientèle	41 421 598	38 294 761
Valeurs reçues en pension	688 019	270 747
Comptes ordinaires débiteurs	3 353 443	4 236 699
TOTAL EN PRINCIPAL	52 897 604	49 693 135
Créances rattachées	135 079	153 930
Provisions	5 880 752	5 736 342
Valeur nette	47 151 932	44 110 722
OPÉRATIONS DE CRÉDIT BAIL	5 345 617	4 655 185
Crédit-bail immobilier	1 157 867	1 165 200
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	4 016 548	3 358 264
TOTAL EN PRINCIPAL	5 174 415	4 523 464
Créances rattachées	651 351	580 562
Provisions	480 149	448 841
Valeur nette	5 345 617	4 655 185
TOTAL	52 497 549	48 765 907

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE En milliers de DH

	31/12/2018	01/01/2018
Comptes ordinaires créditeurs	29 881 704	29 533 119
Comptes d'épargne	7 869 323	8 124 450
Autres dettes envers la clientèle	8 269 954	5 702 322
Valeurs données en pension		3 457
TOTAL EN PRINCIPAL	46 020 981	43 363 348
Dettes rattachées	54 113	30 796
VALEUR AU BILAN	46 075 094	43 394 144

MARGE D'INTÉRÊT En milliers de DH

	31/12/2018			31/12/2017		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	2 767 717	450 112	2 317 604	2 729 085	386 217	2 342 868
Comptes et prêts / emprunts	2 427 740	316 267	2 111 473	2 442 255	282 502	2 159 750
Opérations de pensions	2 286	5 862	-3 596	557	23 705	-23 163
Opérations de location-financement	337 711	127 984	209 727	286 273	79 992	206 281
OPÉRATIONS INTERBANCAIRES	75 721	101 368	-25 647	56 715	101 080	-44 365
Comptes et prêts / emprunts	75 694	79 144	-3 450	56 578	62 331	-5 753
Opérations de pensions	27	22 224	-22 197	137	38 749	-38 612
EMPRUNTS ÉMIS PAR LE GROUPE	207 095	-207 095		156 377	-156 377	
ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE	243 822		243 822	237 569		237 569
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	3 087 260	758 575	2 328 684	3 023 369	643 674	2 379 694

RELATION ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE AU 31/12/2018 En milliers de DH

Entreprises consolidées par :	Intégration proportionnelle		Mise en équivalence		Intégration globale
ACTIF					
PRÊTS, AVANCES ET TITRES			1 709		4 958 493
Comptes ordinaires			1 709		67 684
Prêts					4 890 809
Titres					
Opération de location financement					
ACTIF DIVERS					31 967
TOTAL					4 990 460
PASSIF					
DÉPÔTS			739 000		67 684
Comptes ordinaires					67 684
Autres emprunts			739 000		
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE					
PASSIF DIVERS					4 922 779
TOTAL			739 000		4 990 463
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE					
ENGAGEMENTS DONNÉS					5 185 064
ENGAGEMENTS REÇUS					5 185 064



COÛT DU RISQUE		En milliers de DH
CONSOLIDÉ		31/12/2018
DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS SAINS (BUCKET 1 ET BUCKET 2)		8 756
BUCKET 1 : PERTES ÉVALUÉES AU MONTANT DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES POUR LES 12 MOIS À VENIR		116 439
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti		99 805
Engagements par signature		16 634
BUCKET 2 : PERTES ÉVALUÉES AU MONTANT DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES POUR LA DURÉE DE VIE		-107 683
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti		-105 766
Engagements par signature		-1 917
DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS DÉPRÉCIÉS (BUCKET 3)		
BUCKET 3 : ACTIFS DÉPRÉCIÉS		-154 355
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti		-154 355
Engagements par signature		
Autres actifs		-2 506
Risques et charges		-46 500
DOTATIONS NETTES DE REPRISES DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS		-194 605
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés		
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés		
Perturbations sur prêts et créances irrécouvrables		-299 800
Récupérations sur prêts et créances		15 534
➤ Comptabilisés au coût amorti		15 534
➤ Comptabilisés en capitaux propres recyclables		
Décotes sur crédits restructurés		
Perturbations sur engagements par signature		
Autres pertes		
Autres produits		
COÛT DU RISQUE DE CRÉDIT		-478 871
CONSOLIDÉ		31/12/2017
DOTATIONS AUX PROVISIONS		-814 143
Provisions pour dépréciation des prêts et créances		-746 141
Provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Provisions engagements par signature		-4 500
Autres provisions pour risques et charges		-63 502
REPRISES DE PROVISIONS		526 652
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances		471 794
Reprises de provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature		33 870
Reprise des autres provisions pour risques et charges		20 988
VARIATION DES PROVISIONS		-236 622
Perturbations pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Perturbations pour risque de contrepartie des actifs détenus jusqu'à l'échéance		
Perturbations sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées		-20 562
Perturbations sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées		-227 001
Décote sur les crédits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties		10 941
Perturbations sur engagement par signature		
Autres pertes		
COÛT DU RISQUE		-524 113

TRANSFERT DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET DES PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE				En milliers de DH
	Actifs Soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)	Actifs Soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)	Actifs dépréciés (Bucket 3)	
	Correction de Valeur pour pertes	Correction de Valeur pour pertes	Correction de Valeur pour pertes	
AU 1^{er} JANVIER 2018	-445 218	-830 950	-4 909 015	
DOTATIONS NETTES AUX DÉPRÉCIATIONS	84 403	-105 766	-154 355	
Actifs financiers acquis ou émis pendant la période	-140 470	-376 559	-16 547	
Actifs financiers décomptabilisés pendant la période	100 695	227 461	228	
TRANSFERT D'ACTIFS EN COURS DE VIE D'UN BUCKET À L'AUTRE	124 178	43 332	-138 036	
Transfert de ECL 12 mois (Bucket 1) vers ECL Maturité (Bucket 2)	68 152	-253 481	-	
Retour de ECL maturité (Bucket 2) vers ECL 12 mois (Bucket 1)	-7 974	90 976	-	
Transfert vers ECL maturité dépréciés (Bucket 3)	3 309	94 712	-233 703	
Retour de ECL maturité dépréciés (Bucket 3) vers ECL Maturité (Bucket 2) / ECL 12 mois (Bucket 1)	-334	-12 345	19 175	
UTILISATIONS DE DÉPRÉCIATIONS			274 471	
Autres dotations/reprises sans changement de strate	61 026	123 471	-197 980	
AU 31 DÉCEMBRE 2018	-360 815	-936 716	-5 063 370	

ÉLÉMENTS DE RÉSULTAT RELATIFS AUX OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC LES PARTIES LIÉES AU 31/12/2018				En milliers de DH
Entreprises consolidées par :	Intégration proportionnelle	Mise en équivalence	Intégration globale	
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS				165 747
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES		26 899		165 747
COMMISSIONS (PRODUITS)				37 265
COMMISSIONS (CHARGES)				15 220
PRESTATIONS DE SERVICES DONNÉES				
PRESTATIONS DE SERVICES REÇUES		1 915		28 134
LOYERS REÇUS		2 100		5 540

RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL - COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 31/12/2018								En milliers de DH
	Banque de détail	Sociétés de financement spécialisées	Banque offshore	Société de gestion d'actifs	Autres	Éliminations	Total	
MARGE D'INTÉRÊT	2 088 019	120 539	70 083		-4 624	54 667	2 328 684	
MARGE SUR COMMISSIONS	410 061	-129	11 992	23 239	50 898	-22 044	474 017	
PRODUIT NET BANCAIRE	2 770 828	135 847	81 445	23 757	58 497	-42 904	3 027 470	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 388 237	41 285	7 044	13 059	14 817	-28 107	1 436 335	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	777 195	53 910	53 330	10 034	37 806	3 413	935 688	
RÉSULTAT NET	507 776	15 734	33 557	6 720	24 502	-26 591	561 698	
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	507 706	12 495	33 557	6 720	24 502	-26 591	558 389	

TABLEAUX DE PASSAGE DES CATÉGORIES COMPTABLES SOUS IAS 39 VERS IFRS 9 En milliers de DH

ACTIFS FINANCIERS (IAS 39)	31/12/2017		01/01/2018						
	IAS 39		Reclassements au titre d'IFRS 9						
	Valeur au bilan selon IAS 39		Banques Centrales, Trésor public, Services des chèques postaux	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	Instruments dérivés de couverture	Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	Actifs financiers au coût amorti	Titres de dettes
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service	1 958 890		1 958 890						
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	471 730			471 730					
➤ Actifs financiers détenus à des fins de transactions	471 730			471 730					
➤ Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat									
Instruments dérivés de couverture									
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres									
➤ Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables									
➤ Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables									
Actifs financiers disponibles à la vente	8 422 412			150 865		5 000 336			3 271 211
Titres au coût amorti									
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	2 238 985							2 238 985	
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	49 610 976								49 552 678
Soldes comptables selon les critères de valorisation d'IAS 39	62 702 993								58 298
Retraitement de la valeur comptable au titre d'IFRS 9			-3 288						-4 984
SOLDES COMPTABLES SELON LES CRITÈRES DE VALORISATION D'IFRS 9			1 955 602	471 730	150 865	5 000 336		2 234 001	48 765 908

PASSIFS FINANCIERS (IAS 39)	31/12/2017		01/01/2018					
	IAS 39		IFRS 9 - Reclassement au titre d'IFRS 9					
	Valeur au bilan selon IAS 39		Passifs financiers détenus à des fins de transaction	Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	Instruments dérivés de couverture	Dettes envers les établissements de crédit	Dettes envers la clientèle	Titres de créances émises
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	14 388		14 388					
➤ Passifs financiers détenus à des fins de transaction	14 388		14 388					
➤ Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option								
➤ Instruments dérivés de couverture								
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	3 845 467					3 845 467		
Dettes envers la clientèle	43 394 144						43 394 144	
Titres de créance émis	6 323 259							6 323 259
Soldes comptables selon les critères de valorisation d'IAS 39	53 577 258							
Retraitement de la valeur comptable au titre d'IFRS 9								
SOLDES COMPTABLES SELON LES CRITÈRES DE VALORISATION D'IFRS 9			14 388			3 845 467	43 394 144	6 323 259



INFORMATION PAR PÔLE D'ACTIVITÉ - BILAN AU 31/12/2018

En milliers de DH

	Banque de détail	Sociétés de financement spécialisées	Banque offshore	Société de gestion d'actifs	Autres	Total
TOTAL BILAN	59 439 651	4 022 737	5 616 419	24 163	210 749	69 313 720
Dont						
ÉLÉMENTS D'ACTIF						
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	622 113			8 214	30 835	681 162
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	4 366 165				198	4 366 363
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	3 163 046	28	25 855		538	3 189 467
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	42 941 222	3 982 708	5 559 316	3 970	10 332	52 497 549
Immobilisations corporelles	1 467 060	146	6 442	487	87 087	1 561 222
ÉLÉMENTS DU PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 380 181	-365	3 616 784		473	4 997 073
Dettes envers la clientèle	45 215 676	25 374	834 044			46 075 094
Provisions techniques des contrats d'assurance						
Dettes subordonnées	1 762 811					1 762 811
Capitaux propres	7 018 368	201 608	24 328	20 937	-1 702	7 263 539

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	31/12/2018		01/01/2018	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat
Créances sur les établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeur reçus en pension				
Effets publics et valeurs assimilées				
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	477 209		457 345	
↳ Titres cotés				
↳ Titres non cotés	477 209		457 345	
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE		142 263		150 865
↳ Titres cotés				
↳ Titres non cotés		142 263		150 865
INSTRUMENTS DÉRIVÉS	41 690		14 385	
CRÉANCES RATTACHÉES				
JUSTE VALEUR AU BILAN	518 899	142 263	471 730	150 865

PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	31/12/2018	01/01/2018
Valeurs données en pension		
Instrument dérivés	44 972	14 388
JUSTE VALEUR AU BILAN	44 972	14 388

DÉRIVÉS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

En milliers de DH

Par type de risque 31/12/2018	Valeur comptable		Montant notionnel
	Actifs	Passifs	
Capitaux propres			
Change	41 690	44 972	
Crédit			
Matières premières			
TOTAL	41 690	44 972	

ENGAGEMENTS DE GARANTIE

En milliers de DH

	31/12/2018	31/12/2017
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS	10 493 475	10 052 520
↳ D'ordre des établissements de crédit	4 195 289	3 702 501
↳ D'ordre de la clientèle	6 298 186	6 350 019
↳ Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS	6 749 917	5 113 672
↳ Des établissements de crédit	6 666 889	5 113 672
↳ De l'état et d'autres organismes de garantie		
↳ D'autres organismes de garantie	83 028	

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS

En milliers de DH

	31/12/2018	31/12/2017
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS DONNÉS	11 645 956	8 746 675
↳ Aux établissements de crédit	20 470	22 134
↳ À la clientèle	11 244 725	8 724 541
↳ Autre engagements en faveur de la clientèle	380 761	
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS		
↳ Des établissements de crédit		
↳ De la clientèle		

PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

En milliers de DH

	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financière					
Sociétés non financières	Arval Maroc	6 903	1 027 471	370 050	2 610
VALEUR NETTE AU BILAN DES QUOTES-PARTS DANS LES SOCIÉTÉS MEE		6 903	1 027 471	370 050	2 610

ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION

	31/12/2018	31/12/2017
Capital en (DH)	1 327 928 600	1 327 928 600
Nombre d'actions	13 279 286	13 279 286
Résultat Part Groupe (KDH)	558 389	547 056
RÉSULTAT PAR ACTION (DH)	42	41

COMMISSIONS NETTES

En milliers de DH

	31/12/2018			31/12/2017		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
COMMISSIONS NETTES SUR OPÉRATIONS	122 602	60 757	61 844	124 348	63 193	61 155
↳ Avec les établissements de crédit		202	-202		377	-377
↳ Avec la clientèle	92 089	41 195	50 893	95 359	43 111	52 248
↳ Sur titres	22 592	262	22 330	23 359	213	23 146
↳ De change	7 921	19 098	-11 177	5 221	19 492	-14 271
↳ Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan				409		409
PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS	422 482	10 309	412 173	422 752	1 327	421 425
↳ Produits nets de gestion d'OPCVM	40 694	2 256	38 438	47 846	1 317	46 529
↳ Produits nets sur moyen de paiement	138 675	9	138 666	128 925	10	128 915
↳ Assurance	75 806		75 806	75 448		75 448
↳ Autres	167 307	8 044	159 263	170 533		170 533
PRODUITS NETS DE COMMISSIONS	545 084	71 066	474 017	547 100	64 520	482 580

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

En milliers de DH

	31/12/2018	01/01/2018
AUTRES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	5 714 816	6 323 259
Titres de créances négociables	5 714 816	6 323 259
Emprunts obligataires		
DETTES SUBORDONNÉES	1 762 811	754 685
Emprunt subordonnés		
↳ À durée déterminée	1 762 811	754 685
↳ À durée indéterminée		
TITRES SUBORDONNÉS		
↳ à durée déterminée		
↳ à durée indéterminée		
TOTAL	7 477 627	7 077 944

Deloitte
Société Anonyme
288, Boulevard Zerkouni
Casablanca

pwc
15, Rue Abu Bakr
30 100 Casablanca

Aux actionnaires de la
BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés, d-jurés, de la BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (BMCI) et ses filiales (Groupe BMCI), comprenant le bilan au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de **7.263.539 KDH**, dont un bénéfice net consolidé de **561.698 KDH**.

Responsabilité de la Direction
La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs
Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relative à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers
À notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble consolidé par les notes comprises dans la consistance au 31 décembre 2018, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note exposant les effets dus à la première application d'IFRS 9 relative aux Instruments Financiers.

Casablanca, le 29 mars 2019

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit
Société Anonyme
288, Boulevard Zerkouni
C. CASABLANCA
Tél : 22 22 42 2222/2481
Fax : 22 22 22 41 78
Sakina Bensouda-Korachi
Associée

PwC Maroc
Société Anonyme
15, Rue Abu Bakr
30 100 Casablanca
Tél : 22 22 42 2222/2481
Fax : 22 22 22 41 78
Mohamed Rajz
Associé



AVIS DE CONVOCATION DES ACTIONNAIRES

Mesdames et messieurs les actionnaires de la BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE par abréviation BMCI, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 1.327.928.600,00 Dirhams, dont le siège est à Casablanca, au 26 Place des Nations Unies, immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le n° 4091, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire qui se tiendra le :

VENDREDI 3 MAI 2019 À 10 HEURES
À L'HÔTEL SOFITEL CASABLANCA TOUR BLANCHE
RUE SIDI BELYOUT 20 190 - CASABLANCA - MAROC

À l'effet de délibérer et de statuer sur l'ordre du jour suivant :

POUR LES DÉCISIONS ORDINAIRES :

1. Approbation du rapport du Conseil de Surveillance
2. Approbation du rapport de gestion du Directoire sur l'exercice clos le 31/12/2018
3. Approbation du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2018
4. Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées par la loi n° 17-95
5. Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2018
6. Affectation des résultats
7. Quitus aux membres du Directoire, aux membres du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux comptes au titre de l'exécution de leur mandat
8. Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2018
9. Questions diverses

POUR LES DÉCISIONS EXTRAORDINAIRES :

1. Changement du mode de fixation de la durée du mandat des membres du Directoire
2. Interdiction de possession d'actions par les membres indépendants du Conseil de Surveillance
3. Modification corrélative des statuts
4. Pouvoirs à conférer

• Modalités de participation à l'Assemblée Générale

Il est à rappeler aux actionnaires que pour pouvoir assister à cette Assemblée Générale :

- **les propriétaires d'actions au porteur** devront déposer ou faire adresser par leur banque au siège social de la BMCI, cinq (5) jours avant la réunion, les attestations constatant leur inscription en compte auprès d'un intermédiaire habilité ;
- **les titulaires d'actions nominatives** devront avoir été préalablement inscrits en compte, soit en nominatif pur ou en nominatif administré, cinq (5) jours avant la réunion. Ils seront admis à cette assemblée sur simple justification de leur identité.

• Modalités d'inscription d'un projet de résolution

Les actionnaires réunissant les conditions exigées par la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par les lois n° 20-05 et n° 78-12, disposent d'un délai de **dix jours** à compter de la publication du présent avis pour **demandeur l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour** de l'Assemblée. Leurs demandes doivent parvenir au siège social de la Banque **en recommandé avec accusé de réception** (Secrétariat de la Direction Générale de la BMCI à Casablanca, au 26 Place des Nations Unies).

• Modalités de vote à l'Assemblée Générale

Les actionnaires présents à l'Assemblée Générale participent en leur nom propre, au vote du projet des résolutions qui leur sont soumises. Ils peuvent également participer à ce vote au nom des actionnaires représentés, suivant les modalités ci-après définies. Enfin, les actionnaires qui ne peuvent ni participer à cette assemblée, ni se faire représenter par un autre actionnaire, peuvent participer au vote, au moyen du formulaire de vote par correspondance.

- Vote par procuration

Les actionnaires qui ne peuvent participer à cette Assemblée peuvent se faire représenter par un autre actionnaire*, en procédant à la signature d'un pouvoir dont le modèle est mis à leur disposition au secrétariat de la Direction Générale de la BMCI. Ce modèle de pouvoir peut être également téléchargé sur le site internet de la BMCI : www.bmci.ma. La procuration doit être accompagnée de l'attestation originale de propriété des actions, délivrée par l'organisme dépositaire de celles-ci et, devra être soit envoyée par courrier recommandé avec accusé de réception, soit déposée contre accusé (mains), au service BMCI Securities Services à l'adresse du siège de la Banque, cinq (5) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

- Vote par correspondance

Les actionnaires qui ne peuvent participer à cette Assemblée peuvent voter au moyen du formulaire de vote par correspondance, dont la signature doit être obligatoirement légalisée. Ce formulaire est mis à leur disposition au secrétariat de la Direction Générale de la BMCI. Il peut également être téléchargé sur le site internet de la BMCI : www.bmci.ma. Le formulaire de vote par correspondance dûment complété, signé et légalisé doit être accompagné de l'attestation originale délivrée par l'organisme dépositaire des actions et devra être soit envoyé au siège de la banque, au 26 Place des Nations Unies, Casablanca, par courrier recommandé avec accusé de réception, soit déposé contre accusé (mains), au service BMCI Securities Services à l'adresse ci-dessus indiqué, cinq (05) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Tout formulaire non accompagné de l'original de l'attestation de propriété des actions (dans le cas où les titres sont déposés chez un dépositaire autre que la BMCI) et/ou non reçu dans le délai mentionné ci-dessus, ne sera pas pris en compte pour le vote des résolutions.

Le Directoire

*Les membres indépendants du Conseil de Surveillance, en l'occurrence Mesdames Janie LETROT HADI HAMOU et Dounia TAARIJ et Monsieur Jaouad HAMRI, ainsi que les membres du Directoire ne sont pas actionnaires de la banque et ne peuvent en conséquence représenter aucun actionnaire.

PROJET DES RÉSOLUTIONS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 3 MAI 2019

POUR LES DÉCISIONS ORDINAIRES :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après en avoir entendu lecture, approuve le rapport du Conseil de surveillance.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directoire, approuve ledit rapport, au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

TROISIÈME RÉSOLUTION

Après en avoir entendu lecture, l'Assemblée Générale approuve le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes et les états de synthèse de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

Après en avoir entendu lecture, l'Assemblée Générale approuve le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 95 de la loi n° 17-95 relative à la société anonyme, telle que modifiée et complétée.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

En conséquence des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale approuve les comptes et les états de synthèse de l'exercice clos au 31 décembre 2018 tels qu'ils lui ont été présentés faisant apparaître **un bénéfice net comptable de 463 591 678,54 Dirhams**.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Directoire, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2018, s'élevant à la somme de 463 591 678,54 Dirhams, comme suit :

Intitulé	Montants en Dirhams
Résultat	463 591 678,54
Réserve légale (minimum légal déjà atteint)	0,00
Reste	463 591 678,54
Report à nouveau au 31/12/2017	93 983 514,66
Reste	557 575 193,20
Réserve facultative	1 900 000 000,00
Dividendes à distribuer (soit 30,00 DH par action)	398 378 580,00
Reste à reporter à nouveau	159 196 613,20

Les dividendes seront mis en paiement à partir du 29 Mai 2019 au siège social de la BMCI.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, par suite de l'adoption des résolutions qui précèdent, donne quitus entier et sans réserve aux membres du Directoire, du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux Comptes pour l'accomplissement de leur mandat respectif pendant l'exercice écoulé.

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide de fixer le montant des jetons de présence, à allouer aux membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2018, à un montant global brut de quatre millions trente-neuf mille soixante-deux Dirhams et cinquante centimes (4 039 062,50 DH). Le Conseil de Surveillance répartira cette somme entre ses membres dans les proportions qu'il jugera convenables.

POUR LES DÉCISIONS EXTRAORDINAIRES :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, suite aux motifs exposés par le Président, approuve le nouveau mode de fixation de la durée du mandat des membres du Directoire.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Afin de se conformer à la réglementation bancaire, notamment au Dahir n° 1-14-193 du 1^{er} rabii I 1436 (24 décembre 2014) portant promulgation de loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés et son article 35 suivant lequel les membres du Conseil de Surveillance ne doivent détenir aucune action avec ou sans droit de vote, l'Assemblée Générale approuve en conséquence, la modification de l'article 15.4 des statuts relatif aux actions de garantie des membres du Conseil de Surveillance.

TROISIÈME RÉSOLUTION

En conséquence de l'adoption des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale décide de modifier l'article 14.2.1 et l'article 15.4 comme suit :

« 14.2.1. Les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de Surveillance.

Le mandat des membres du Directoire prend effet à compter de la date de la réunion du Conseil de Surveillance qui les a nommés, pour une durée de trois (3) ans. Il expire à la date de la première réunion du Conseil de Surveillance renouvelé et/ou nommé par l'assemblée générale annuelle ayant statué sur les comptes du troisième exercice suivant la nomination et/ou renouvellement dudit Conseil de Surveillance, laquelle réunion doit intervenir au plus tard, à la date d'expiration du mandat des membres du Directoire.
(Le reste sans changement). »

« Article 15.4 – ACTIONS DE GARANTIE

Chaque membre du Conseil de Surveillance doit être propriétaire d'au moins CENT (100) actions pendant toute la durée de ses fonctions.

Ces actions sont affectées [...] d'actes qui leur seraient personnels.

Elles sont obligatoirement nominatives et inaliénables [...] registre des transferts de la société.

Par dérogation aux dispositions légales régissant les sociétés anonymes et aux présents statuts, les membres indépendants du Conseil de Surveillance, ne doivent détenir aucune action de la banque, avec ou sans droit de vote, et ce conformément à la réglementation bancaire (Dahir n° 1-14-193 du 1^{er} Rabii I 1436 (24 décembre 2014) portant promulgation de loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés).
(Le reste sans changement). »

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes les formalités prévues par la loi.



Les états financiers consolidés du Groupe BNP Paribas sont présentés au titre des exercices 2018 et 2017. Conformément à l'article 20.1 de l'annexe (I) au règlement européen Prospectus (règlement EU 809/2004), il est précisé que l'exercice 2016 est consultable dans le Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 6 mars 2018 sous le numéro D.18-0104.

Les normes IFRS 9 et IFRS 15 sont applicables rétrospectivement au 1^{er} janvier 2018 et offrent l'option de ne pas retraiter les exercices présentés en comparatif. Le Groupe ayant retenu cette option, les états financiers comparatifs de 2017 n'ont pas été retraités au titre de ces changements de méthode.

Des changements de présentation ont cependant été opérés sur ces comparatifs pour présenter séparément les actifs et passifs relatifs aux activités d'assurance et harmoniser les intitulés de rubriques avec ceux prévus par IFRS 9. Ils sont détaillés dans la note 2.a. De plus, l'état de synthèse relatif au bilan présente une référence comparative au 1^{er} janvier 2018 prenant en compte les effets de l'application des normes IFRS 9 et 15 (note 2.b). Les données comparatives présentées dans les notes annexes 5 sur le bilan ont été établies sur cette référence.

BILAN AU 31/12/2018	En millions d'Euros		
	31 décembre 2018 IFRS 9 et IFRS 15	1 ^{er} janvier 2018 (1) IFRS 9 et IFRS 15	31 décembre 2017 (2) IAS 39
ACTIF			
Caisse, banques centrales	185 119	178 433	178 446
Instruments financiers en valeur de marché par résultat			
↳ Portefeuille de titres	121 954	130 326	122 964
↳ Prêts et opérations de pension	183 716	144 948	143 988
↳ Instruments financiers dérivés	232 895	229 896	229 897
Instruments financiers dérivés de couverture	9 810	13 721	13 723
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres			
↳ Titres de dette	53 838	53 942	110 881
↳ Instruments de capitaux propres	2 151	2 330	6 928
Actifs financiers au coût amorti			
↳ Prêts et créances sur les établissements de crédit	19 556	20 356	20 405
↳ Prêts et créances sur la clientèle	765 871	731 176	735 013
↳ Titres de dette	75 073	69 426	15 378
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	2 787	3 064	3 064
Placements des activités d'assurance	232 308	227 712	227 712
Actifs d'impôts courants et différés	7 220	7 368	6 568
Comptes de régularisation et actifs divers	103 346	92 961	92 875
Participations dans les entreprises mises en équivalence	5 772	6 221	6 426
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	26 652	25 000	25 000
Immobilisations incorporelles	3 783	3 327	3 327
Écarts d'acquisition	8 487	9 571	9 571
Actifs non courants destinés à être cédés	498		
TOTAL ACTIF	2 040 836	1 949 778	1 952 166
DETTES			
Banques centrales	1 354	1 471	1 471
Instruments financiers en valeur de marché par résultat			
↳ Portefeuille de titres	75 189	67 087	67 087
↳ Dépôts et opérations de pensions	204 039	174 645	174 645
↳ Dettes représentées par un titre	54 908	50 490	50 490
↳ Instruments financiers dérivés	225 804	227 644	227 644
Instruments financiers dérivés de couverture	11 677	15 682	15 682
Passifs financiers au coût amorti			
↳ Dettes envers les établissements de crédit	78 915	76 503	76 503
↳ Dettes envers la clientèle	796 548	760 941	760 941
↳ Dettes représentées par un titre	151 451	148 156	148 156
↳ Dettes subordonnées	17 627	15 951	15 951
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	2 470	2 372	2 372
Passifs d'impôts courants et différés	2 255	2 234	2 466
Comptes de régularisation et passifs divers	89 562	80 472	79 994
Provisions techniques et autres passifs d'assurance	213 691	210 494	210 494
Provisions pour risques et charges	9 620	11 084	11 061
TOTAL DETTES	1 935 110	1 845 226	1 844 957
CAPITAUX PROPRES			
Capital et réserves	93 431	89 880	91 026
Résultat de la période, part du Groupe	7 526	7 759	7 759
Total capital, réserves consolidées et résultat de la période, part du Groupe	100 957	97 639	98 785
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	510	1 787	3 198
TOTAL PART DU GROUPE	101 467	99 426	101 983
INTÉRÊTS MINORITAIRES	4 259	5 126	5 226
TOTAL CAPITAUX PROPRES	105 726	104 552	107 209
TOTAL PASSIF	2 040 836	1 949 778	1 952 166

(1) Données au 1^{er} janvier 2018 après effets de l'application des normes IFRS 9 et 15, tels que décrits dans la note 2.b.

(2) Nouvelle présentation tenant compte des reclassements et retraitements détaillés en note 2.a, principalement la redénomination des rubriques d'instruments financiers, le reclassement des instruments financiers des activités d'assurance au sein des "Placements des activités d'assurance" et les effets de la comptabilisation des titres en date de règlement.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE RELATIFS À L'EXERCICE 2018	En millions d'Euros	
	Exercice 2018 IFRS 9 et IFRS 15	Exercice 2017 IAS 39
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	10 208	11 310
Éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et autres ajustements hors résultat	9 713	19 811
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	5 144	4 550
Dotations nettes aux provisions des autres immobilisations et dépréciation des écarts d'acquisition	(133)	190
Dotations nettes aux provisions	10 210	10 021
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(628)	(713)
(Produits) nets des activités d'investissement	(660)	(453)
Charges (produits) nets des activités de financement	(501)	355
Autres mouvements	(3 719)	5 861
Diminution nette liée aux actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	(20 439)	(2 154)
Augmentation (diminution) nette liée aux opérations avec la clientèle et les établissements de crédit	(1 104)	5 771
Augmentation (diminution) nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers	(13 276)	16 079
Diminution nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers	(4 823)	(6 107)
Impôts versés	(1 236)	(1 873)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE GÉNÉRÉE PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	(518)	28 967
Augmentation nette liée aux actifs financiers et aux participations	3 152	527
Diminution nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles	(1 827)	(1 347)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	1 325	(820)
Diminution de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires	(4 039)	(3 457)
Augmentation de trésorerie provenant des autres activités de financement	9 865	308
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	5 826	(3 149)
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE	1 529	(5 900)
IMPACTS NON MONÉTAIRES DES ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS	(700)	
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE	7 462	19 098
Solde des comptes de trésorerie et assimilée à l'ouverture de la période	175 061	155 963
Comptes actifs de caisse, banques centrales	178 446	160 400
Comptes passifs de banques centrales	(1 471)	(233)
Prêts à vue aux établissements de crédit	8 063	6 513
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(9 906)	(10 775)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée	(71)	58
Solde des comptes de trésorerie et assimilée à la clôture de la période	182 523	175 061
Comptes actifs de caisse, banques centrales	185 134	178 446
Comptes passifs de banques centrales	(1 354)	(1 471)
Prêts à vue aux établissements de crédit	8 813	8 063
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(10 431)	(9 906)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée	361	(71)
AUGMENTATION DES SOLDES DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE	7 462	19 098

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018

	En millions d'Euros	
	Exercice 2018 IFRS 9 et IFRS 15	Exercice 2017 (1) IAS 39
Intérêts et produits assimilés	35 723	33 566
Intérêts et charges assimilés	(14 661)	(12 375)
Commissions (produits)	12 925	12 943
Commissions (charges)	(3 718)	(3 513)
Gains nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat	5 808	5 346
Gains nets sur instruments financiers à la valeur de marché par capitaux propres	315	1 711
Gains nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	(5)	55
Produits nets des activités d'assurance	4 064	3 813
Produits des autres activités	12 324	11 697
Charges des autres activités	(10 259)	(10 082)
PRODUIT NET BANCAIRE	42 516	43 161
Frais de personnel	(16 617)	(16 496)
Autres charges générales d'exploitation	(12 290)	(11 729)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(1 676)	(1 719)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	11 933	13 217
Coût du risque	(2 764)	(2 907)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	9 169	10 310
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	628	713
Gains nets sur autres actifs immobilisés	358	488
Écarts d'acquisition	53	(201)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	10 208	11 310
Impôt sur les bénéfices	(2 203)	(3 103)
RÉSULTAT NET	8 005	8 207
Dont intérêts minoritaires	479	448
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE	7 526	7 759
Résultat par action	5,73	6,05
Résultat dilué par action	5,73	6,05

(1) Nouvelle présentation tenant compte des reclassements et redénominations au sein du produit net bancaire décrits dans la note 2.a : redénomination des "gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers non évalués à la valeur de marché" en "gains nets sur instruments financiers en valeur de marché par capitaux propres" et reclassement des gains nets sur prêts et créances et actifs détenus jusqu'à échéance en "gains nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti", reclassement des éléments relatifs aux activités d'assurance au sein du « Produit net des activités d'assurance » et reclassement des intérêts sur instruments détenus à des fins de transaction au sein des « Gains nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

COMMUNICATION FINANCIÈRE

COMPTES SOCIAUX

2018



1.1 PRÉSENTATION

BMCI est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en 1943. Les états de synthèse comprennent les comptes du Siège ainsi que des agences établies au Maroc.

1.2 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse de la BMCI est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

1.3 CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours : Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit, crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Établissements de crédit, clientèle).
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
 - 20% pour les créances pré-douteuses,
 - 50 % pour les créances douteuses,
 - 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable (remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

1.4 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1.5 PORTEFEUILLE DE TITRES

1.5.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

1.5.2 Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultats.

1.5.3 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru inclus dans le prix d'acquisition. Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

Comme autorisé par le PCEC en cas de changement d'intention de gestion, un portefeuille d'instrument de dettes a été reclassé de la catégorie « Titres de placement » vers la catégorie « Titres d'investissement ».

1.5.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon inclus dans le prix d'acquisition.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quel que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

1.5.5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, selon la valeur d'utilité de la participation à la constitution de provisions pour dépréciation.

1.5.6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

1.6 LES OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVICES

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat. Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

1.7 LES PROVISIONS POUR RISQUES GÉNÉRAUX

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

1.8 LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	non amortissable
Logiciels informatiques	7 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrains d'exploitation	non amortissables
Immeubles d'exploitation : bureaux	25 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans
MATÉRIEL INFORMATIQUE :	
Grosse informatique	10 ans
Micro informatique	7 ans

1.9 CHARGES À RÉPARTIR

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1.10 PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

1.11 PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET COMMISSIONS DANS LE COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés. Sont considérés comme intérêts assimilés, les produits et charges calculés sur une base prorata Temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat. Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base «flat» et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

1.12 CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

1.13 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.



BILAN ACTIF		En milliers de DH	
	31/12/2018	31/12/2017	
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	2 236 124	1 958 877	
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	7 842 149	6 660 595	
À vue	2 906 022	2 272 893	
À terme	4 936 127	4 387 703	
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	38 440 857	38 571 693	
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	12 160 089	12 850 138	
Crédits et financements participatifs à l'équipement	9 323 207	9 572 205	
Crédits et financements participatifs immobiliers	14 951 749	14 480 532	
Autres crédits et financements participatifs	2 005 813	1 668 819	
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	3 323 520	1 030 414	
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	4 875 836	9 371 235	
Bons du Trésor et valeurs assimilées	4 643 890	8 087 719	
Autres titres de créance	129 902	1 282 042	
Certificats de Sukuku	100 568	-	
Titres de propriété	1 475	1 475	
AUTRES ACTIFS	797 944	741 750	
TITRES D'INVESTISSEMENT	4 145 073	-	
Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 772 863	-	
Autres titres de créance	1 372 210	-	
Certificats de Sukuku	-	-	
TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS	288 097	296 077	
Participation dans les entreprises liées	224 676	-	
Autres titres de participation et emplois assimilés	63 421	-	
Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-	
CRÉANCES SUBORDONNÉES	-	-	
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT PLACÉS	-	-	
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION	1 119 792	854 781	
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA	-	-	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	497 182	513 501	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 273 023	1 381 214	
TOTAL DE L'ACTIF	64 839 597	61 380 136	

HORS BILAN		En milliers de DH	
	31/12/2018	31/12/2017	
ENGAGEMENTS DONNÉS	26 248 919	22 530 831	
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-	
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	10 599 949	8 365 155	
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	9 365 067	7 828 323	
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	6 283 903	6 337 352	
Titres achetés à réméré	-	-	
Autres titres à livrer	380 761	-	
ENGAGEMENTS REÇUS	6 587 283	4 863 636	
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-	
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	6 504 255	4 863 636	
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-	
Titres vendus à réméré	-	-	
Autres titres à recevoir	83 028	-	
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-	

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2018 AU 31/12/2018		En milliers de DH	
	31/12/2018	31/12/2017	
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 913 697	3 745 455	
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	220 195	199 105	
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 200 345	2 242 039	
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	243 822	234 042	
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuku	86 949	93 449	
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	0	0	
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	322 879	222 494	
Produits sur immobilisations données en Ijara	0	0	
Commissions sur prestations de service	492 833	484 141	
Autres produits bancaires	346 675	270 185	
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	0	0	
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-1 190 100	-1 037 397	
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-55 915	-67 262	
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	-317 377	-300 713	
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-211 609	-161 431	
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	0	0	
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-409 558	-287 298	
Charges sur immobilisations données en Ijara	0	0	
Autres charges bancaires	-196 241	-220 693	
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	0	0	
PRODUIT NET BANCAIRE	2 723 597	2 708 058	
Produits d'exploitation non bancaire	14 898	35 143	
Charges d'exploitation non bancaire	-66 080	-38 048	
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	-1 561 072	-1 539 559	
Charges de personnel	-854 801	-850 790	
Impôts et taxes	-28 131	-20 611	
Charges externes	-476 409	-462 903	
Autres charges générales d'exploitation	0	-583	
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-201 730	-204 672	
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	-1 006 844	-1 090 605	
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-596 830	-809 424	
Pertes sur créances irrécouvrables	-267 249	-196 393	
Autres dotations aux provisions	-142 766	-84 787	
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	636 811	808 271	
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	515 905	553 092	
Récupérations sur créances amorties	15 553	11 472	
Autres reprises de provisions	105 353	243 707	
RÉSULTAT COURANT	741 310	883 261	
Produits non courants	599	208	
Charges non courantes	-58 572	-213 339	
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	683 337	670 130	
Impôts sur les résultats	-219 746	-183 100	
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	463 592	487 030	
TOTAL PRODUITS	4 566 006	4 589 078	
TOTAL CHARGES	-4 102 414	-4 102 048	
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	463 592	487 030	

BILAN PASSIF		En milliers de DH	
	31/12/2018	31/12/2017	
BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	-	-	
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	1 408 876	1 311 109	
À vue	548 936	887 815	
À terme	859 941	423 295	
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	45 254 914	42 559 717	
Comptes à vue créditeurs	29 258 266	29 027 910	
Comptes d'épargne	7 869 322	8 124 449	
Dépôts à terme	6 643 328	3 946 023	
Autres comptes créditeurs	1 483 998	1 461 335	
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS	-	-	
TITRES DE CRÉANCE ÉMIS	6 611 512	6 950 196	
Titres de créance négociables émis	6 611 512	6 950 196	
Emprunts obligataires émis	-	-	
Autres titres de créance émis	-	-	
AUTRES PASSIFS	2 480 577	1 686 036	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	250 950	224 303	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	-	-	
SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE	-	-	
DETTES SUBORDONNÉES	1 762 811	754 318	
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT REÇUS	-	-	
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION	-	-	
RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	5 184 453	3 284 453	
CAPITAL	1 327 929	1 327 929	
ACTIONNAIRES. CAPITAL NON VERSÉ (-)	-	-	
REPORT À NOUVEAU (+/-)	93 984	2 795 044	
RÉSULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)	-	-	
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	463 592	487 030	
TOTAL DU PASSIF	64 839 597	61 380 136	

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION DU 01/01/2018 AU 31/12/2018		En milliers de DH	
	31/12/2018	31/12/2017	
P011 (+) Intérêts et produits assimilés	2 664 337	2 675 186	
C011 (-) Intérêts et charges assimilées	584 302	529 406	
T007 MARGE D'INTÉRÊT	2 080 035	2 145 781	
P012 (+) Produits sur financements participatifs	24	-	
C012 (-) Charges sur financements participatifs	0	-	
R007 MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	24	-	
P013 (+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	322 879	222 494	
C013 (-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	409 558	287 298	
T008 RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION	-86 679	-64 804	
P014 (+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-	
C014 (-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-	
R008 RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA (1)	-	-	
P015 (+) Commissions perçues	500 753	489 361	
C015 (-) Commissions servies	73 565	73 627	
T009 MARGE SUR COMMISSIONS (1)	427 189	415 734	
T010 (+) Résultat des opérations sur titres de transaction	16 120	20 789	
T011 (+) Résultat des opérations sur titres de placement	15 544	37 399	
T012 (+) Résultat des opérations de change	275 256	144 584	
T013 (+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-526	-215	
T014 RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ (1)	306 395	202 557	
R014 +/- RÉSULTAT DES OPÉRATIONS SUR TITRES DE MOUDARABA ET MOUCHARAKA	-	-	
P017 (+) Divers autres produits bancaires	93 999	102 242	
C017 (-) Diverses autres charges bancaires	97 366	93 451	
R017 (+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT	-	-	
T015 PRODUIT NET BANCAIRE	2 723 597	2 708 058	
T016 (+) Résultat des opérations sur immobilisations financières (2)	-7 706	-11 664	
P019 (+) Autres produits d'exploitation non bancaire	14 816	35 143	
C019 (-) Autres charges d'exploitation non bancaire	65 780	29 428	
C021 (-) Charges générales d'exploitation	1 561 072	1 539 559	
T017 RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 103 855	1 162 550	
T018 (+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-332 620	-441 253	
T019 (+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-29 925	161 964	
T020 RÉSULTAT COURANT	741 310	883 261	
T021 RÉSULTAT NON COURANT	-57 973	-213 130	
C023 (-) Impôts sur les résultats	219 746	183 100	
T022 RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	463 592	487 030	
T023 (+) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	463 592	487 030	
C025 (+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	201 730	204 672	
C027 (+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	8 303	5 651	
C029 (+) Dotations aux provisions pour risques généraux	129 096	53 536	
C031 (+) Dotations aux provisions réglementées	0	-	
C033 (+) Dotations non courantes	0	-	
P025 (-) Reprises de provisions (1)	-41 716	-219 374	
P027 (-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-13 642	-27 746	
C035 (+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	56 709	28 330	
P029 (-) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)	-82	-	
C037 (+) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)	300	8 620	
P031 (-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-	
T024 (+) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	804 291	540 718	
T025 (-) Bénéfices distribués	1 288 091	663 964	
T026 (+) AUTOFINANCEMENT	-483 800	-123 246	

CRÉANCES SUBORDONNÉES DU 01/01/2018 AU 31/12/2018		En milliers de DH					
Créances	Montant			Dont entreprises liées et apparentées			
	Brut 1	31/12/N Prov. 2	Net 3	31/12/N-1 Net 4	31/12/N Net 5	31/12/N-1 Net 6	
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés				NEANT			
Créances subordonnées à la clientèle							
TOTAL							



DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS		En milliers de DH	
	31/12/2018	31/12/2017	
ACTIF			
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETÉS	1 049	6 924	
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	36 407	3 335	
DÉBITEURS DIVERS	157 683	170 464	
Sommes dues par l'État	148 708	142 815	
Sommes dues par les organismes de prévoyance			
Sommes diverses dues par le personnel	855	2 204	
Comptes clients de prestations non bancaires			
Divers autres débiteurs	8 121	25 445	
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	110 966	129 724	
COMPTES DE RÉGULARISATION	491 838	431 303	
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan			
Comptes d'écarts sur devises et titres	10 900	6 834	
Résultats sur produits dérivés de couverture			
Charges à répartir sur plusieurs exercices	8 880	16 796	
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc			
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	40 025	64 267	
Autres comptes de régularisation	432 034	343 406	
CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPÉRATIONS DIVERSES			1
TOTAL	797 943	741 750	

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIES		En milliers de DH	
	31/12/2018	31/12/2017	
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS	26 248 919	22 530 831	
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT			
et assimilés			
Crédits documentaires import			
Acceptations ou engagements de payer			
Ouvertures de crédits confirmés			
Engagements de substitution sur émission de titres			
Engagements irrévocables de crédit-bail			
Engagements révocables sur produits participatifs			
Autres engagements de financement donnés			
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	10 599 949	8 365 155	
Crédits documentaires import	4 993 079	4 315 046	
Acceptations ou engagements de payer	1 479 082	1 158 025	
Ouvertures de crédits confirmés		218 674	
Engagements de substitution sur émission de titres			
Engagements irrévocables de crédit-bail			
Engagements révocables sur produits participatifs			
Autres engagements de financement donnés	4 127 789	2 673 409	
ENGAGEMENTS DE GARANTIE EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	9 365 067	7 828 323	
Crédits documentaires export confirmés	4 426	27 070	
Acceptations ou engagements de payer		10 732	
Garanties de crédits donnés			
Autres cautions, avals et garanties donnés	9 360 641	7 790 522	
Engagements en souffrance			
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DE L'ORDRE DE LA CLIENTÈLE	6 283 903	6 337 352	
Garanties de crédits donnés			
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	3 532 238	3 613 325	
Autres cautions et garanties données	2 751 666	2 724 027	
Engagements en souffrance			
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS	6 504 255	4 863 636	
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS			
Ouvertures de crédit confirmés			
Engagements de substitution sur émission de titres			
Autres engagements de financement reçus			
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	6 504 255	4 863 636	
Garanties de crédits			
Autres garanties reçues	6 504 255	4 863 636	
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS DE L'ÉTAT ET D'ORGANISMES DE GARANTIE DIVERS			
Garanties de crédits			
Autres garanties reçues			

COMMISSIONS AU 31/12/2018		En milliers de DH	
	COMMISSIONS	MONTANT	
COMMISSIONS PERÇUES		500 753	
Sur opérations de change		7 921	
Sur opérations sur titres		3 164	
Sur engagements sur titres			
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt		34 627	
Sur moyens de paiement		138 675	
Sur activités de conseil et d'assistance		26 501	
Sur ventes de produits d'assurances		27 272	
Commissions de fonctionnement de compte		27 839	
Commissions sur prestations de service sur crédit		71 901	
Sur autres prestations de service		162 854	
COMMISSIONS VERSÉES		73 565	
Sur opérations de change			
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres			
Sur produits dérivés			
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt			
Sur moyens de paiement		46 161	
Sur activités de conseil et d'assistance			
Sur ventes de produits d'assurances			
Sur autres prestations de service		27 404	

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS		En milliers de DH	
	31/12/2018	31/12/2017	
PASSIF			
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	1 305	8 519	
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	36 239	1 405	
CRÉDITEURS DIVERS	1 006 562	874 113	
Sommes dues à l'État	148 574	217 030	
Sommes dues aux organismes de prévoyance	36 889	36 198	
Sommes diverses dues au personnel	36	36	
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	2 433	1 803	
Fournisseurs de biens et services	4 455	14 163	
Divers autres créditeurs	814 175	604 882	
COMPTES DE RÉGULARISATION	1 436 470	801 999	
Compte de concordance Dirhams/devises			
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan			
Comptes d'écarts sur devises et titres		117	
Résultats sur produits dérivés de couverture			
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	874 518	471 976	
Charges à payer et produits constatés d'avance	263 576	181 783	
Autres comptes de régularisation			
Comptes transitoires ou d'attente créditeur	298 376	148 123	
TOTAL	2 480 577	1 686 036	

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ AU 31/12/2018		En milliers de DH	
CATÉGORIE DES TITRES		PRODUITS PERÇUS	
Titres de participation		8 242	
Participations dans les entreprises liées		78 138	
Titres de l'activité de portefeuille		0	
Emplois assimilés		0	
TOTAL		86 380	

ENGAGEMENTS SUR TITRES AU 31/12/2018		En milliers de DH	
ENGAGEMENTS DONNÉS		MONTANT	
Titres achetés à réméré		0	
Autres titres à livrer		380 761	
ENGAGEMENTS REÇUS		MONTANT	
Titres vendus à réméré		0	
Autres titres à recevoir		83 028	

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE AU 31/12/2018		En milliers de DH	
BILAN		MONTANT	
ACTIF		2 196 570	
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		24 813	
Créances sur les établissements de crédit et assimilés		2 059 022	
Créances sur la clientèle		63	
Titres de transaction et de placement et investissement		52 947	
Autres actifs		7 115	
Titres de participation et emplois assimilés		52 610	
Créances subordonnées			
Immobilisations données en crédit-bail et location			
Immobilisations incorporelles et corporelles			
PASSIF		2 196 570	
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		0	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés		244 848	
Dépôts de la clientèle		1 659 528	
Titres de créance émis			
Autres passifs		292 193	
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie			
Dettes subordonnées			
HORS BILAN			
Engagements donnés		13 235 028	
Engagements reçus		1 033	

OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS		En milliers de DH			
TITRES	OPÉRATIONS DE COUVERTURE		AUTRES OPÉRATIONS		
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2017	
OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME	4 661 456	2 962 459	0	0	
Devises à recevoir	1 574 445	802 074			
Dirhams à livrer	483 646	795 481			
Devises à livrer	1 848 295	690 571			
Dirhams à recevoir	755 070	674 334			
Dont swaps financiers de devises					
ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS	7 853	3 458	0	0	
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt					
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt					
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	7 853	3 458			
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change					
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments					
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments					
TOTAL	4 669 309	2 965 917	0	0	

ÉTAT DES DÉROGATIONS AU 31/12/2018		En milliers de DH	
Indications de dérogations	Justifications des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats	
Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT		NEANT
Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT		NEANT
Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT		NEANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DES MÉTHODES AU 31/12/2018		En milliers de DH	
Nature des changements	Justifications des changements	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats	
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT		NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NEANT		NEANT



AUTRES PRODUITS ET CHARGES AU 31/12/2018		En milliers de DH
PRODUITS ET CHARGES		MONTANT
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES		150 434
AUTRES PRODUITS BANCAIRES		346 675
AUTRES CHARGES BANCAIRES		196 241
COMMENTAIRES		
Dont gains sur titres de transaction		26 176
Dont plus-values de cession sur BDT		12 811
Dont Produits sur engagements sur titres		0
Dont Produits sur engagements sur produits dérivés		0
Dont Produits sur opérations de change		297 230
Dont Divers autres Produits bancaires		7 050
Dont reprises de provision p/dép des titres de placement		3 408
Dont pertes sur titres de transaction		10 056
Dont moins-values de cession sur BDT		0
Dont charges sur moyens de paiement		46 161
Dont autres charges sur prestations de service		8 044
Dont charges sur engagements de titres		262
Dont charges sur produits dérivés		526
Dont pertes sur opérations de change		33 151
Dont cotisation au fonds de garantie des dépôts		83 300
Dont dotations aux prov. depreciait des titres de placement		674
DIVERSES CHARGES BANCAIRES		14 066
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE		
PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE		14 898
CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE		66 080
Commentaires		
PRODUITS		
☑ Dont produits sur valeurs et emplois divers		0
☑ Dont plus-values de cession sur immobilisations financières		82
☑ Dont plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles		13 642
☑ Dont produits accessoires		612
☑ Dont autres produits d'exploitation non bancaire		563
CHARGES		
☑ Dont autres charges sur valeurs et emplois divers		9 071
☑ Dont moins-values de cession sur immobilisations.		57 009
AUTRES CHARGES		
DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES		1 006 844
Commentaires		
Dont dotations aux provisions pour créances en souffrance		596 830
Dont pertes sur créances irrécouvrables		267 249
Dont dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		8 303
Dont dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature		0
Dont dotations aux provisions pour autres risques et charges		134 463
Dont dotations aux provisions réglementées		0
Dont dotations aux autres provisions		0
AUTRES PRODUITS		
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES		636 811
Commentaires		
Dont reprise de provisions pour créances en souffrance		515 905
Dont récupérations sur créances amorties		15 553
Dont reprise aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		815
Dont reprise de provisions pour risque d'exécution d'engagement par signature		0
Dont reprise de provisions pour autres risques et charges		104 538
Dont reprise de provisions réglementées		0
Dont reprise des autres provisions		0
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS		
PRODUITS NON COURANTS		599
CHARGES NON COURANTES		58 572

CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2018					En milliers de DH
CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2017	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2018	
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION					
RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL					5 184 453
Réserve légale	132 793	0	0	132 793	
Autres réserves	366 714	1 900 000	0	2 266 714	
Primes d'émission, de fusion et d'apport	2 784 946	0	0	2 784 946	
CAPITAL	1 327 929	0	0	1 327 929	
Capital appelé	1 327 929			1 327 929	
Capital non appelé					
Certificats d'investissement					
Fonds de dotations					
ACTIONNAIRES / CAPITAL NON VERSÉ					
REPORT À NOUVEAU (+/-)	2 795 044	-2 701 061	0	93 984	
RÉSULTAT NET EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)	487 030				
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE 2018 (+/-)					463 592
TOTAL	7 894 456	-801 061	0	7 069 557	

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION AU 31/12/2018		En milliers de DH
CHARGES		MONTANT
CHARGES DE PERSONNEL		854 801
Commentaires		
Dont salaires et appointements		477 830
Dont primes et gratifications		111 498
Dont charges d'assurances sociales		150 955
Dont charges de retraite		6 877
Dont charges de formation		17 971
Dont autres charges de personnel		89 671
CHARGES		
IMPÔTS ET TAXES		28 131
Commentaires		
Taxe urbaine et taxe d'édilité		0
Patente		13 230
Droits d'enregistrements		0
Timbres fiscaux et formules timbrées		77
Taxe sur les véhicules		0
Autres impôts, taxe et droits assimilés		14 823
CHARGES		
CHARGES EXTERNES		476 409
Commentaires		
Dont loyers de crédit-bail et de location		79 611
Dont frais d'entretien et de réparation		55 389
Dont rémunérations d'intermédiaire, et honoraires		50 639
Prime d'assurance		4 888
Frais d'électricité, d'eau, de chauffage et de combustible		21 925
Dont transports et déplacements		48 765
Mission et réception		8 566
Dont publicité et publication		47 502
Frais postaux et télécommunications		81 836
Frais de recherche et de documentation		454
Frais de conseils et d'assemblée		855
Dons et cotisations		4 524
Fournitures de bureau et imprimés		4 567
Dont autres charges externes		66 889
CHARGES		
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION		0
Commentaires		
Dont pénalités et débits		0
Dont diverses autres charges générales d'exploitation		0
CHARGES		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES		201 730

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ AU 31/12/2018		En milliers de DH
Produits et charges		Montant
PRODUITS		331 704
Gains sur les titres de transaction		26 176
Plus-value de cession sur titres de placement		12 811
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement		3 408
Gains sur les produits dérivés		0
Gains sur les opérations de change		289 309
CHARGES		25 309
Pertes sur les titres de transaction		10 056
Moins-value de cession sur titres de placement		0
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement		674
Pertes sur les produits dérivés		526
Pertes sur opérations de change		14 053
RÉSULTAT		306 395

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR AU 31/12/2018							En milliers de DH
TITRES	Établissement de crédit et assimilés	Émetteurs publics	Émetteurs privés		Total au 31/12/2018	Total au 31/12/2017	
			Financiers	Non financiers			
TITRES COTÉS	0	0	0	0	0	0	
Bons du trésor et valeurs assimilées							
Obligations							
Autres titres de créance							
Certificats de sukuk							
Titres de propriété							
TITRES NON COTÉS	1 473 659	7 397 509	28	20 363	8 891 559	9 247 578	
Bons du trésor et valeurs assimilées		7 297 509		0	7 297 509	7 970 947	
Obligations	0	0	0	18 916	18 916	28 374	
Autres titres de créance	1 473 659			0	1 473 659	1 246 782	
Certificats de sukuk	0	100 000			100 000		
Titres de propriété	0		28	1 446	1 475	1 475	
TOTAL	1 473 659	7 397 509	28	20 363	8 891 559	9 247 578	

Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus



CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU 31/12/2018

En milliers de DH

	Secteur public	SECTEUR PRIVÉ			Total au 31/12/2018	Total au 31/12/2017
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DE TRÉSORERIE	57 961	252	7 190 593	274 574	7 523 380	8 536 895
Comptes à vue débiteurs	4 285	252	2 868 078	220 927	3 093 542	4 081 536
Créances commerciales sur le Maroc	486		2 144 694	11 563	2 156 743	2 262 556
Crédits à l'exportation			45 808	0	45 808	50 895
Autres crédits de trésorerie	53 190		2 132 013	42 084	2 227 287	2 141 909
Autres financements participatifs de trésorerie	0		0	0	0	0
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS A LA CONSOMMATION	0	0	63 923	4 528 712	4 592 635	4 260 580
Crédits à la consommation			63 923	4 528 712	4 592 635	4 260 580
Mourabaha à la consommation						
Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation						
Autres financements participatifs à la consommation						
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À L'ÉQUIPEMENT	3 045 066	0	6 175 824	38 932	9 259 822	9 497 487
Crédits à l'équipement	3 045 066		6 175 824	38 932	9 259 822	9 497 487
Mourabaha à l'équipement						
Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement						
Autres financements participatifs à l'équipement						
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS	0	0	1 753 981	13 167 224	14 921 205	14 451 121
Crédits immobiliers			1 753 981	13 149 803	14 903 784	14 451 121
Mourabaha immobilière				17 421	17 421	
Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière						
Autres financements participatifs immobiliers						
AUTRES CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	28 571	688 019	52 989		769 579	411 069
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	2 318 136		990 318		3 308 454	1 026 433
INTÉRÊTS COURUS A RECEVOIR	44 164		43 817	65 123	153 104	160 773
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	0	0	768 010	468 187	1 236 197	1 257 750
Créances pré-douteuses					0	0
☑ Dont créances pré-douteuses sur financements participatifs						
Créances douteuses			225 113	225 981	451 094	338 392
☑ Dont créances douteuses sur financements participatifs						
Créances compromises			542 897	242 206	785 103	919 357
☑ Dont créances compromises sur financements participatifs						
TOTAL	3 175 762	688 271	16 049 138	18 542 751	41 764 376	39 602 107

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU 31/12/2018

En milliers de DH

	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC			Établissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2018	Total au 31/12/2017
	Bank Al-Maghrib Trésor public service des chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	1 533 486	280	3 378	664 057	2 201 200	2 117 174
VALEURS REÇUES EN PENSION	0	0	0	0	0	0
Au jour le jour		0	0		0	0
À terme					0	0
PRÊTS DE TRÉSORERIE	0	1 395 655	1 837 852	0	3 233 507	2 684 317
Au jour le jour	0	800 000	1 304 352		2 104 352	1 432 905
À terme	0	595 655	533 500	0	1 129 155	1 251 412
PRÊTS FINANCIERS	0	433 333	3 286 897	0	3 720 230	3 092 922
CRÉANCES SUR FINANCEMENT PARTICIPATIF	0	0	0	0	0	0
Mourabaha						
Salam						
Autres financements participatifs						
AUTRES CRÉANCES		132 702	0	0	132 702	79 896
INTÉRÊTS COURUS A RECEVOIR		8 729	79 266	0	87 995	43 911
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	0	0	0	0	0	0
Dont créances en souffrance sur financements participatifs						
TOTAL	1 533 486	1 970 699	5 207 393	664 057	9 375 635	8 018 221

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU 31/12/2018

En milliers de DH

	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC			Établissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2018	Total au 31/12/2017
	Bank Al-Maghrib Trésor public service des chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS	0	15 528	124 893	219 333	359 754	815 334
VALEURS DONNÉES EN PENSION	0	0	178 081	0	178 081	51 060
Au jour le jour	0		178 081		178 081	51 060
À terme	0		0		0	0
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE	300 000	0	121 000	0	421 000	175 000
Au jour le jour					0	
À terme	300 000		121 000		421 000	175 000
EMPRUNTS FINANCIERS	0		174 202	0	174 202	8 202
DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	0	0	138	0	138	
Mourabaha			138		138	
Salam			0			
Autres financements participatifs						
AUTRES DETTES			210 098		210 098	254 278
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	6 175	0	59 428	0	65 603	7 235
TOTAL	306 175	15 528	867 840	219 333	1 408 876	1 311 110

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE AU 31/12/2018

En milliers de DH

	Secteur public	SECTEUR PRIVÉ			Total au 31/12/2018	Total au 31/12/2017
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
DÉPÔTS	578 359	386 087	9 871 969	18 260 029	29 096 444	28 805 224
COMPTES À VUE CRÉDITEURS	0	0	0	7 869 323	7 869 323	8 124 450
COMPTE D'ÉPARGNE						
DÉPÔTS À TERME	1 500 000	951 300	1 923 693	2 221 423	6 596 416	3 919 434
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS	788	150 799	1 245 450	242 793	1 639 830	1 680 820
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	9 613	6 388	9 905	26 995	52 901	29 788
TOTAL	2 088 760	1 494 574	13 051 017	28 620 563	45 254 914	42 559 717

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.



TITRES DE CRÉANCE ÉMIS AU 31/12/2018

En milliers de DH

Nature titres	CARACTÉRISTIQUES			DONT			Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement	Montant (1)	
Certificats de dépôt	06/02/2018	05/02/2019	100	2,75		38000	
Certificats de dépôt	06/04/2018	05/04/2019	100	3		78900	
Certificats de dépôt	29/06/2018	28/06/2019	100	2,65		21900	
Certificats de dépôt	31/08/2018	30/08/2019	100	2,66		250000	
Certificats de dépôt	10/12/2018	10/06/2019	100	2,9		45000	
Certificats de dépôt	13/06/2018	12/06/2019	100	2,56		64000	
Certificats de dépôt	13/06/2018	12/06/2019	100	2,56		153000	
Certificats de dépôt	13/06/2018	12/06/2019	100	2,56		3000	
Certificats de dépôt	13/06/2018	12/06/2019	100	2,56		30000	
Certificats de dépôt	13/06/2018	12/06/2019	100	2,56		100000	
Certificats de dépôt	13/06/2018	12/06/2019	100	2,56		10000	
Certificats de dépôt	13/06/2018	12/06/2019	100	2,56		100000	
Certificats de dépôt	13/06/2018	12/06/2019	100	2,56		10000	
Certificats de dépôt	13/06/2018	12/06/2019	100	2,56		30000	
Certificats de dépôt	27/06/2018	26/06/2019	100	2,57		150000	
Certificats de dépôt	27/06/2018	26/06/2019	100	2,57		54000	
Certificats de dépôt	27/06/2018	26/06/2019	100	2,57		50000	
Certificats de dépôt	27/06/2018	26/06/2019	100	2,57		4000	
Certificats de dépôt	27/06/2018	26/06/2019	100	2,57		40000	
Certificats de dépôt	27/06/2018	26/06/2019	100	2,57		30000	
Certificats de dépôt	27/06/2018	26/06/2019	100	2,57		25000	
Certificats de dépôt	27/06/2018	26/06/2019	100	2,57		1000	
Certificats de dépôt	27/06/2018	26/06/2019	100	2,57		9000	
Certificats de dépôt	27/06/2018	26/06/2019	100	2,57		8000	
Certificats de dépôt	27/06/2018	26/06/2019	100	2,57		2000	
Certificats de dépôt	13/09/2018	12/09/2019	100	2,9		172400	
Certificats de dépôt	21/12/2018	21/03/2019	100	2,45		5000	
Certificats de dépôt	21/12/2018	21/03/2019	100	2,45		5000	
Certificats de dépôt	21/12/2018	21/03/2019	100	2,45		53000	
Certificats de dépôt	21/12/2018	21/03/2019	100	2,45		20000	
Certificats de dépôt	21/12/2018	21/03/2019	100	2,45		1000	
Certificats de dépôt	21/12/2018	21/03/2019	100	2,45		10000	
Certificats de dépôt	21/12/2018	21/03/2019	100	2,45		15000	
Certificats de dépôt	21/12/2018	21/03/2019	100	2,45		1000	
Certificats de dépôt	21/12/2018	21/03/2019	100	2,45		20000	
Certificats de dépôt	21/12/2018	21/03/2019	100	2,45		10000	
Certificats de dépôt	21/12/2018	21/03/2019	100	2,45		50000	
Certificats de dépôt	21/12/2018	21/03/2019	100	2,45		20000	
Certificats de dépôt	21/12/2018	21/03/2019	100	2,45		50000	
Certificats de dépôt	21/12/2018	21/03/2019	100	2,45		145000	
Certificats de dépôt	21/12/2018	21/03/2019	100	2,45		5000	
Certificats de dépôt	21/12/2018	21/03/2019	100	2,45		25000	
Certificats de dépôt	21/12/2018	21/03/2019	100	2,45		25000	
Certificats de dépôt	21/12/2018	21/03/2019	100	2,45		72000	
Certificats de dépôt	21/12/2018	21/03/2019	100	2,45		18000	
Certificats de dépôt	21/12/2018	21/03/2019	100	2,45		60000	
Certificats de dépôt	21/12/2018	21/03/2019	100	2,45		20000	
Certificats de dépôt	21/12/2018	21/03/2019	100	2,45		2000	
Certificats de dépôt	21/12/2018	21/03/2019	100	2,45		10000	
Certificats de dépôt	21/12/2018	21/03/2019	100	2,45		150000	

(1) Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus qui s'élèvent à 75 190 KDH

ACTIF DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE

En milliers de DH

ACTIF	31/12/2018	31/12/2017
1. VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC,		
Service des chèques postaux	81 366	
2. CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS		
À vue		
À terme		
3. CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	17 420	
Créances sur Mourabaha	17 420	
Créances sur Salam		
Créances sur autres financements participatifs		
Autres créances sur la clientèle		
4. TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	100 568	
Dont Certificats de Sukuk	100 568	
5. BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS		
6. IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA		
7. TITRES D'INVESTISSEMENT TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS DIVERS		
Dont Certificats de Sukuk		
Dont titres de Moudaraba et Moucharaka		
8. DÉPÔTS D'INVESTISSEMENTS ET WAKALA BIL ISTITHMAR PLACÉS		
9. AUTRES ACTIFS	11 596	
TOTAL DES ACTIFS	210 950	

PASSIF DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE

En milliers de DH

PASSIF	31/12/2018	31/12/2017
1. BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	0	0
2. DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉES	138	0
Dettes sur Mourabaha	0	0
Dettes sur Salam	0	0
Dettes sur autres financements participatifs	0	0
Autres dettes sur les établissements de crédit et assimilés	138	0
3. DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	4 171	0
Comptes à vue créditeurs	1 688	0
Autres comptes créditeurs	2 483	0
4. DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS	0	0
Dettes sur Mourabaha	0	0
Dettes sur Salam	0	0
Dettes sur autres financements participatifs	0	0
5. AUTRES PASSIFS	6 266	0
6. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	0
7. DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT ET WAKALA BIL ISTITHMAR REÇUS	0	0
8. DOTATION EN CAPITAL	200 000	0
9. REPORTS	0	0
10. RÉSULTAT DE L'EXERCICE	375	0
TOTAL DES PASSIFS	210 950	0

Nature titres	CARACTÉRISTIQUES			DONT			Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement	Montant (1)	
Certificats de dépôt	21/12/2018	21/03/2019	100	2,45		3000	
Certificats de dépôt	21/12/2018	21/03/2019	100	2,45		5000	
Certificats de dépôt	27/06/2018	27/03/2019	100	2,48		150000	
Certificats de dépôt	27/06/2018	27/03/2019	100	2,48		30000	
Certificats de dépôt	27/06/2018	27/03/2019	100	2,48		24000	
Certificats de dépôt	27/06/2018	27/03/2019	100	2,48		4000	
Certificats de dépôt	27/06/2018	27/03/2019	100	2,48		55000	
Certificats de dépôt	27/06/2018	27/03/2019	100	2,48		67000	
Certificats de dépôt	31/07/2017	01/07/2019	100	2,85		19500	
Certificats de dépôt	26/12/2017	02/01/2019	100	2,6		82000	
Certificats de dépôt	29/12/2017	04/01/2019	100	2,55		151000	
Certificats de dépôt	31/01/2018	01/02/2019	100	2,65		230500	
Certificats de dépôt	29/02/2018	01/03/2019	100	2,7		126300	
Certificats de dépôt	30/03/2018	02/04/2019	100	2,65		21700	
Certificats de dépôt	30/04/2018	02/05/2019	100	2,65		90300	
Certificats de dépôt	11/05/2018	11/05/2019	100	3		45600	
Certificats de dépôt	14/09/2018	01/10/2019	100	2,85		124500	
Certificats de dépôt	08/06/2018	08/06/2020	100	2,81		100000	
Certificats de dépôt	31/08/2018	31/08/2020	100	2,86		250000	
Certificats de dépôt	20/07/2018	05/08/2019	100	3,00		80200	
Certificats de dépôt	27/07/2018	01/08/2019	100	3,00		77000	
Certificats de dépôt	31/07/2018	06/08/2019	100	2,80		310400	
Certificats de dépôt	03/08/2018	12/08/2019	100	2,80		35400	
Certificats de dépôt	29/09/2018	08/10/2019	100	2,85		121000	
Certificats de dépôt	02/11/2018	03/12/2019	100	3,00		63300	
Certificats de dépôt	31/10/2018	01/11/2019	100	2,85		161000	
Certificats de dépôt	28/12/2018	02/01/2020	100	3,00		50000	
Certificats de dépôt	19/12/2018	02/01/2020	100	3,00		39000	
Certificats de dépôt	22/05/2015	22/05/2022	100	3,50		6000	
Certificats de dépôt	31/10/2017	01/10/2019	100	2,80		3000	
Certificats de dépôt	02/06/2017	02/05/2019	100	2,80		93000	
Certificats de dépôt	28/02/2018	28/01/2020	100	2,80		42500	
Certificats de dépôt	20/07/2018	24/06/2020	100	3,10		150000	
Certificats de dépôt	31/12/2018	02/01/2020	100	2,85		186000	
Certificats de dépôt	30/11/2018	03/12/2019	100	2,85		140900	
Certificats de dépôt	06/12/2018	05/11/2020	100	3,15		123700	
Certificats de dépôt	11/05/2016	11/05/2020	100	Tx révisable		8 989,14	
Certificats de dépôt	11/05/2016	11/05/2020	100	Tx révisable		8 989,14	
Certificats de dépôt	11/05/2016	11/05/2020	100	Tx révisable		26 967,43	
Certificats de dépôt	31/10/2016	31/10/2019	100	Tx révisable		16 900,57	
Certificats de dépôt	04/01/2017	04/01/2019	100	Tx révisable		9 651,93	
Certificats de dépôt	13/03/2017	13/03/2019	100	Tx révisable		34 249,48	
Certificats de dépôt	26/04/2017	26/04/2019	100	Tx révisable		50 964,13	
Certificats de dépôt	30/05/2017	30/05/2019	100	Tx révisable		20 900,30	
Certificats de dépôt	28/11/2017	28/11/2019	100	Tx révisable		15 512,74	
Certificats de dépôt	28/11/2017	28/11/2019	100	Tx révisable		15 701,92	
Certificats de dépôt	02/07/2018	02/07/2020	100	Tx révisable		10 577,68	
Certificats de dépôt	24/07/2018	24/07/2020	100	Tx révisable		10 917,18	

TOTAL 6 536 322

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE AU 31/12/2018

En milliers de DH

	31/12/2018	31/12/2017
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	595	0
1. Rémunération et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit		
2. Rémunération et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	24	
3. Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	568	
4. Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
5. Produits sur immobilisations données en Ijara		
6. Commission sur prestations de service	3	
7. Autres produits bancaires		
8. Transfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	0	0
9. Charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	0	0
10. Charges sur opérations avec la clientèle	0	0
11. Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	0	0
12. Charges sur immobilisations données en Ijara	0	0
13. Charges sur immobilisations	0	0
14. Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
III. PRODUIT NET BANCAIRE	595	0
15. Produits d'exploitation non bancaire	0	0
16. Charges d'exploitation non bancaire	0	0
IV. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION		
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES		
VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES		
VII. RÉSULTAT COURANT	595	
VIII. RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	595	
17. Impôts théorique	220	
IX. RÉSULTAT APRES IMPÔT	375	0

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRES IMPÔTS AU 31/12/2018

En milliers de DH

	MONTANT
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	741 310
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	10 641
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	86 020
Résultat courant théoriquement imposable (=)	665 930
Impôt théorique sur le résultat courant (-)	246 394
Résultat courant après impôts (-)	494 916
II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS	
PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES	NEANT



VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE AU 31/12/2018

En milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées			
Certificats de Sukuk			
Autres titres			
Hypothèques	29 613 581		
Autres valeurs et sûretés réelles	28 548 514		
TOTAL	58 162 095		
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées			
Certificats de Sukuk			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	581 700	BDT donnés en garantie CDG	581 700
TOTAL	581 700		581 700

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS AU 31/12/2018

En milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition	Valeur comptable nette	— Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice —			
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	Produits inscrits au CPC de l'exercice
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIÉES						223 436			
BMCI LEASING	Crédit bail	80 000	86,91%	111 714	111 714	31/12/2018	225 283	31 144	360
BMCI BANQUE OFFSHORE	Banque offshore	KUSD 5 500	100%	55 454	52 610	31/12/2018	103 899	46 022	26 824
BMCI BOURSE	Intermédiaire boursier	20 000	100%	20 000	11 294	31/12/2018	11 640	-2 675	0
UPAR	Prise de participation	1 500	100%	9 428	2 215	31/12/2018	2 214	-697	
BMCI Asset Management	Gestion des SICAV	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2018	8 792	7 730	10 450
BMCI FINANCE	Prise de participation	8 500	100%	8 500	5 846	31/12/2018	5 787	-108	
BMCI ASSURANCE	Intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/2018	29 400	29 249	30 256
BMCI GESTION SOLIDARITÉ		1 000	0%	500	500				
FCP BMCI GESTION DIVERSIF	OPCVM			500	500				
DELTA RECOUVREMENT	Recouvrement des créances	2 000	100%	2 000	219	31/12/2018	194	-48	
ARVAL MAROC	Location longue durée	30 000	33,34%	27 339	27 339	31/12/2018	36 954	6 903	10 248
Sté Immobilière Sidi Maârouf	Société immobilière	10 100	100%	10 100	10 100	31/12/2018	4 868	-1 422	
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS						64 660			
Centre monétique Interbank	Gestion cartes monétiques	98 200	13%	13 000	13 000	31/12/2017	124 411	49 928	6 500
Société Interbank	Gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 530	31/12/2017	12 511	-564	
BDSI	Maintenance et Devel Inform	16 000	11%	1 760	1 760	31/12/2018	67 984	15 861	0
Sté Immobil Interbancaire GBPM	Société immobilière	19 005	13%	2 534	2 050				
SOGEPIB	Gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	31/12/2017	25 067	5 267	263
SOGEPOS	Gest & exploit parc indust	35 000	13%	4 622	4 622	31/12/2017	46 092	9 812	1 231
BNP PARIBAS MED BUSINESS Process	Gestion de process BACK-OFFICE	14 600	4%	584	584	31/12/2018	26 515	1 273	0
SCI Romandie	Société immobilière			2 930	2 930				
FGCP	Fonds de garantie			5 000	5 000				
Bourse de Casablanca	Bourse	387 518	3,04%		11 765	31/12/2017	651 810	28 253	
NOVEC	Bureau d'études et d'ingénierie	25 700	2,82%	725	725	31/12/2017	524 751	17 565	198
SETAPARK	Gest & exploit parc indust				6 530	31/12/2017	25 554	-2 030	
ECOPARC	Gest & exploit parc indust	55 000	18,18%		10 000	31/12/2017	46 294	-1 346	
Divers				0	2 264				50
TOTAL					288 097				86 380

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 31/12/2018

En milliers de DH

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice (1)	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Montant net à la fin de l'exercice	
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	856 643	51 920	19 318	889 245	343 143	60 686	29	403 800	485 446
Droit au bail	146 614	0	19 245	127 369	2 667	0	0	2 667	124 701
Immobilisations en recherche et développement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	710 029	51 920	73	761 877	340 475	60 686	29	401 132	360 745
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 988 559	82 605	72 203	2 998 961	1 607 346	134 597	27 741	1 714 202	1 284 759
Immeubles d'exploitation	1 694 767	2 928	60 186	1 637 509	681 693	61 542	20 076	723 159	914 350
Terrain d'exploitation	29 293	0	0	29 293	0	0	0	0	29 293
Immeubles d'exploitation Bureaux	1 626 114	2 928	60 094	1 568 948	659 651	59 993	20 066	699 578	869 370
Immeubles d'exploitation Logements de fonction	39 359	0	92	39 267	22 042	1 549	10	23 580	15 687
Mobilier et matériel d'exploitation	497 672	32 712	2 220	528 165	390 577	30 314	2 003	418 888	109 277
Mobilier de bureau d'exploitation	164 278	4 452	800	167 930	132 671	6 732	742	138 661	29 269
Matériel de bureau d'exploitation	48 387	8	1 043	47 352	45 073	2 089	1 033	46 128	1 223
Matériel informatique	284 954	28 253	377	312 830	212 780	21 493	228	234 045	78 784
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	54	0	0	54	54	0	0	54	0
Autres matériels d'exploitation			0						
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	699 267	31 266	9 798	720 736	520 245	40 970	5 662	555 553	165 183
Immobilisations corporelles hors exploitation	41 512	9 078	0	50 590	14 831	1 770	0	16 602	33 988
Terrains hors exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Immeubles hors exploitation	36 960	8 888	0	45 849	11 986	1 477	0	13 463	32 386
Mobilier et matériel hors exploitation	4 552	190	0	4 741	2 846	293	0	3 139	1 602
Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS EN COURS	55 341	6 620	0	61 961	0	0	0	0	61 961
TOTAL	3 845 202	134 526	91 521	3 888 206	1 950 488	195 283	27 770	2 118 001	1 770 205

(1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations.



PROVISIONS DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

PROVISIONS					En milliers de DH
	Encours 31/12/2017	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2018
PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF SUR	5 003 944	605 807	520 283	-1 470	5 087 997
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	155		155		0
Créances sur la clientèle	4 981 700	590 354	509 490	-1 470	5 061 094
Titres de placement et investissement	6 286	674	3 408		3 553
Titres de participation et emplois assimilés	13 681	8 303	815		21 189
Dépôts d'investissements et Wakala Bil Istithmar placés	0	0	0	0	0
Immobilisations en crédit-bail et en location	1 716	6 476	6 415		1 777
Immobilisations en Ijara					
Autres actifs	406				406
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	224 304	134 463	104 538	-3 279	250 950
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	18 149	0	0	0	18 149
Provisions pour risques de change	24				24
Provisions pour perte sur marchés à terme	3 845	2 438			6 282
Provisions pour risques généraux et charges	202 286	132 026	104 538	-3 279	226 495
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					0
Provisions pour autres risques et charges	0	0	0		0
Provisions réglementées					
TOTAL GÉNÉRAL	5 228 247	740 270	624 821	-4 749	5 338 947

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU 31/12/2018

I. DATATION	
Date de clôture ⁽¹⁾	31 décembre 2018
Date d'établissement des états de synthèse ⁽²⁾	22 mars 2019

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice.
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ÈRE} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

DATES	Indications des événements	
	Favorables	NÉANT
	Défavorables	NÉANT

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

NATURE	En milliers de DH									
	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT*	1 293 527	697 668	203 900	1 787 294	228 613	665 730	6 476	6 415	1 772	1 119 792
CRÉDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORÉLLES										
CRÉDIT-BAIL MOBILIER	1 279 106	692 987	197 487	1 774 606	227 354	663 692				1 110 913
☑ Crédit-bail mobilier en cours	1 305		73	1 232						1 232
☑ Crédit-bail mobilier loué	1 277 801	692 987	197 414	1 773 374	227 354	663 692				1 109 682
☑ Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER										
☑ Crédit-bail immobilier en cours										
☑ Crédit-bail immobilier loué										
☑ Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYÉS	4 779	1 906		6 685						6 685
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	9 642	2 775	6 414	6 004	1 259	2 038	6 476	6 415	1 772	2 193
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYÉS										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	1 293 527	697 668	203 900	1 787 294	228 613	665 730	6 476	6 415	1 772	1 119 792

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2018

TITRES	En milliers de DH					
	Valeurs comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	477 210	477 210	465 800	0	0	0
Bons du trésor et valeurs assimilées	477 210	477 210	465 800			
Obligations						
Autres titres de créance						
Certificats de sukuk						
Titres de propriété	0	0	0			
TITRES DE PLACEMENT	4 269 953	4 269 276	4 209 136	41 019	676	676
Bons du trésor et valeurs assimilées	4 048 110	4 047 436	3 987 641	40 927	674	674
Obligations	18 916	18 916	18 920	92		
Autres titres de créance	101 452	101 450	101 100		2	2
Certificats de sukuk	100 000	100 000	100 000			
Titres de propriété	1 475	1 475	1 475		0	0
TITRES D'INVESTISSEMENT	4 147 950	4 145 073	4 064 365	2 877	2 877	2 877
Bons du trésor et valeurs assimilées	2 775 741	2 772 863	2 703 300		2 877	2 877
Obligations						
Autres titres de créance	1 372 209	1 372 210	1 361 065			
Certificats de sukuk						
TOTAL	8 895 113	8 891 559	8 739 300	41 019	3 554	3 554

Non inclus les intérêts courus à recevoir.

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS AU 31/12/2018

TITRES	En milliers de DH	
	NOMBRE DE TITRES	MONTANTS
	31/12/2018	31/12/2017
Titres dont l'établissement est dépositaire	114 496 679	66 182 967
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion		67 443 724
Titres d'OPCVM domiciliés dont l'établissement est dépositaire	9 955 138	10 293 635
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion		11 742 335
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire		
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion		



TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

	En milliers de DH	
	31/12/2018	31/12/2017
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	3 813 556	3 655 385
2. (+) Récupérations sur créances amorties	15 553	11 472
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	1 257	7 397
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-1 584 035	-1 721 148
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-9 371	-9 719
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-1 359 341	-1 334 887
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-219 746	-183 100
I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	657 873	425 380
Variation des :		
8. (+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-1 181 553	-993 964
9. (+) Créances sur la clientèle	-2 162 270	786 562
10. (+) Titres de transaction et de placement	350 326	-1 521 223
11. (+) Autres actifs	-56 193	-150 797
12. (+) Titres Moudaraba et Moucharaka		
13. (+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-265 011	-334 441
14. (+) Immobilisations données en Ijara		
15. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés auprès des EC et assimilés		
16. (+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	97 767	-1 215 975
17. (+) Dépôts de la clientèle	2 695 197	898 076
18. (+) Dettes envers la clientèle dur produits participatifs	0	0
19. (+) Titres de créance émis	-338 685	2 527 884
20. (+) Autres passifs	794 540	229 443
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	-65 881	225 566
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	591 992	650 945
21. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	500	4 735
22. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	21 352	15 210
23. (-) Acquisition d'immobilisations financières		
24. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-134 526	-145 927
25. (+) Intérêts perçus		
26. (+) Dividendes perçus	86 020	93 089
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-26 653	-32 893
27. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
28. (+) Variation de dettes subordonnées	1 000 000	
29. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
30. (+) Émission d'actions	0	
31. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
32. (-) Dépôts d'investissement remboursés		
33. (-) Intérêts versés		
34. (-) Rémunérations versées sur DI et Wakala Bil Istithmar		
35. (-) Dividendes versés	-1 288 091	-663 964
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-288 091	-663 964
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)	277 248	-45 912
VII. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 958 877	2 004 789
VIII. TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	2 236 124	1 958 877

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL AU 31/12/2018

INTITULÉS	En milliers de DH	
	Montant	Montant
RÉSULTAT NET COMPTABLE	463 592	
Bénéfice net	463 592	
Perte nette		
RÉINTÉGRATIONS FISCALES	270 469	
1. COURANTES	10 641	
→ Cadeaux à la clientèle	2 130	
→ Redevances et locations non déductibles	270	
→ Pénalités et amendes	0	
→ Dons, subventions et cotisations	517	
→ Sponsoring & Mécénat culturel	7 723	
2. NON COURANTES	259 828	
→ IS	219 746	
→ Pertes sur créances et comptes soldés (non couvertes par des provisions)	5 525	
→ Charges non courantes	12 071	
→ Provisions pour risques généraux	19 829	
→ Charges sur exercice antérieurs	2 658	
DÉDUCTIONS FISCALES	0	140 153
1. COURANTES	0	86 020
→ Dividendes		86 020
2. NON COURANTES	0	54 133
→ Reprise de provision pour investissement		0
→ Reprise de provisions pour autres risques et charges		54 133
TOTAL	734 060	140 153
RÉSULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		593 907
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		0
Exercice n - 4		
Exercice n - 3		
Exercice n - 2		
Exercice n - 1		
RÉSULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A - C)		593 907
ou déficit net fiscal (B)		
CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS		
CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER		0
Exercice n - 4		
Exercice n - 3		
Exercice n - 2		
Exercice n - 1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A).

PLUS OU MOINS-VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

NATURE	En milliers de DH					
	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
Droit au bail	19 245	0	19 245		19 245	
Frais d'établissement sur acquisition Immobilisation	3 672	3 003	669			656
Logiciel informatique	73	29	44			44
Immeubles exploitation bureau	60 094	20 066	40 028	20 999	13 291	32 756
Immeubles hors exploitation	0	0	0			0
Terrain exploitation	0	0	0			0
Agencement Aménagement et Installation	9 712	5 587	4 125			3 846
Agencement Aménagement et Installation						
Mobilier de bureau	800	742	58	353	351	44
Matériel roulant	0	0	0	0	0	
Matériel roulant de fonction	0	0	0	0	0	
Matériel de bureau	1 043	1 033	10			0
Immeubles exploitation logement de fonction	92	10	82			30
Agencement Aménagement et Installation logement de fonction	86	75	11			0
Aménagement nouveaux locaux						
Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)	13	4	9			9
Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)						
Matériel Informatique (GAB & TPE)	4	4	1			1
Matériel Informatique (Micro-ordinateurs)	69	67	1			0
Télécommunications	290	152	138			79
Mobilier logement de fonction	0	0	0	0	0	
Terrain hors exploitation	0	0				
TOTAL GÉNÉRAL	95 193	30 773	64 420	21 352	13 642	56 709

DETTES SUBORDONNÉES AU 31/12/2018

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie			Conditions de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale	- Dont entreprises liées -		- Dont autres apparentés -	
	de l'emprunt	Cours	Taux			Montant 31/12/2018	Montant 31/12/2017	Montant 31/12/2018	Montant 31/12/2017
MAD	270 000	100	6,04%	10	Subordination classique	270 000			
MAD	255 000	100	6,04%	10	Subordination classique - Coté sur la bourse de Casablanca	255 000			
MAD	225 000	100	3,54%	10	Subordination classique	225 000			
MAD	1 000 000	100	3,07%	10	Subordination classique	1 000 000			
TOTAL	1 750 000					1 750 000			

Deloitte **pwc**

Aux actionnaires de la **BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (BMCI)**

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints, de la BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (BMCI), comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **8.832.767 KMAD**, dont un bénéfice net de **463.592 KMAD**.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations figurant dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relative à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'application du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE au 31 décembre 2018 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directeur destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

Casablanca, le 25 mars 2019

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit **Deloitte Audit** **PWC Maroc**

Sakina Bensouda-Korachi Associé **Mohamed Elghata Associé**